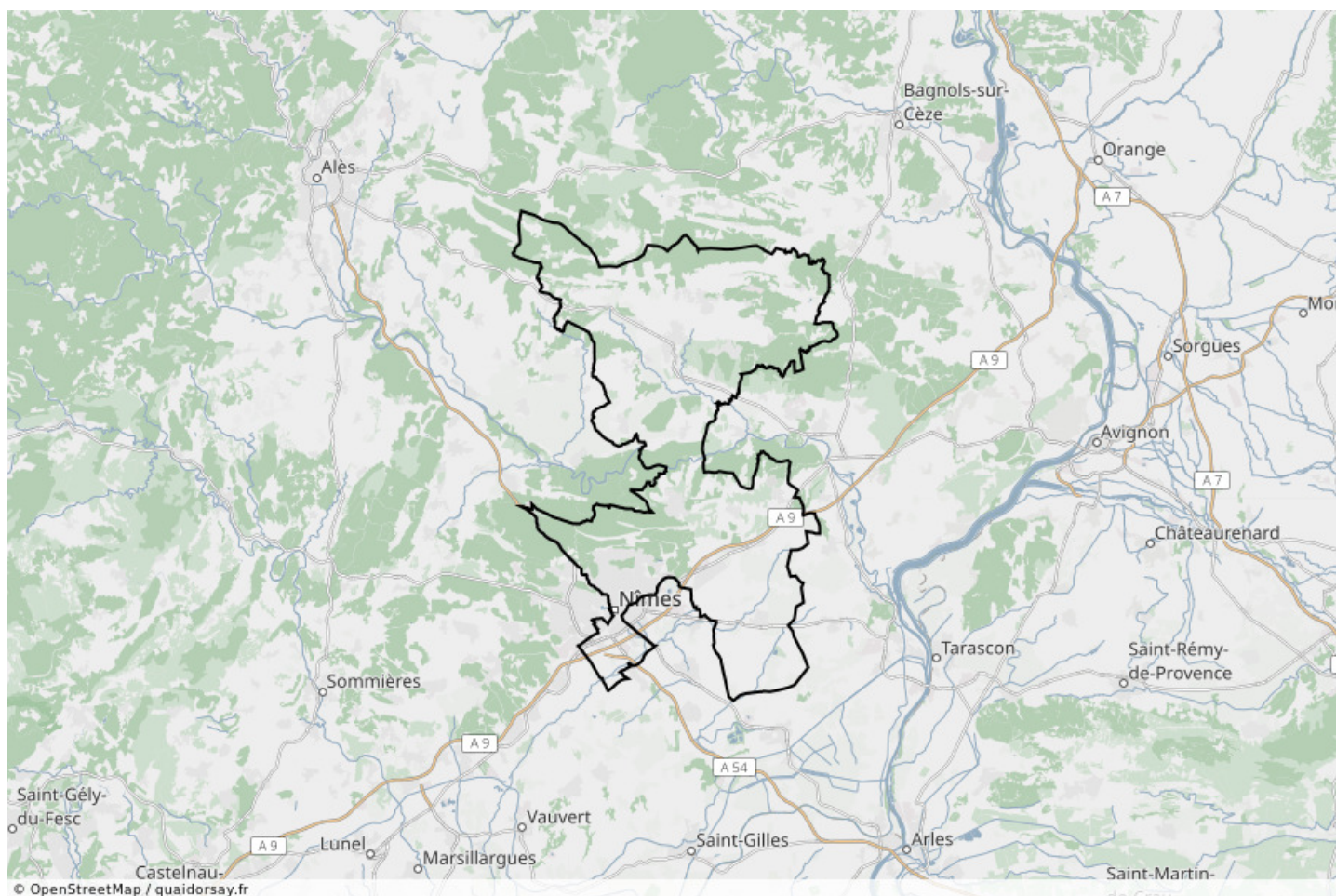


Gard – 6ème circonscription

N°10 | DONNÉES MISES À JOUR EN OCTOBRE 2025



Proposé par :

CELLULE LEXIMPACT

DE LA DIRECTION DU CONTRÔLE ET DE L'ÉVALUATION



INTRODUCTION

Les données publiques et ouvertes (opendata) sont de plus en plus nombreuses et riches.

DataCirco a pour objectif de présenter au plus près de l'échelle de chaque circonscription législative, des informations issues de ces données.

En effet, les statistiques et agrégats suivent habituellement les découpages administratifs ou statistiques qui ne correspondent pas aux découpages électoraux.

Certains chiffres dans ce document sont donc recalculés lorsque c'est possible selon les limites géographiques des circonscriptions et éventuellement contextualisés par leur équivalent au niveau départemental et/ou national. Dans le cas où les données ne sont disponibles qu'à l'échelle communale et que la circonscription ne suit pas les limites des communes, c'est la valeur des communes entières qui est prise en compte.

Avertissement

Les données utilisées pour produire automatiquement ce document correspondent à une situation à date. Certains jeux de données ne sont remis à jour ou publiés qu'avec un décalage temporel important et ne correspondent donc pas à la situation à ce jour, mais à la dernière situation connue et publiée. Le millésime des données utilisées est donc indiqué dans un but de transparence sur la fraîcheur des données utilisées.

Il faut donc prendre avec un certain recul les éléments chiffrés, qui sont à considérer avant tout comme des indicateurs et permettent de mieux appréhender les ordres de grandeur.

Un document évolutif

Nous sommes à l'écoute de vos retours pour améliorer ce document, prioriser l'ajout de nouveaux éléments et répondre à vos questions. Pour nous écrire : leximpact@assemblee-nationale.fr.

TABLE DES MATIÈRES

1	Population	4
1.1	Communes de la circonscription	4
1.2	Répartition de la population par tranches d'âge	5
1.3	Évolution de la population	6
1.4	Densité de population	7
1.5	Typologie des ménages/foyers fiscaux	8
1.6	Sources annexes	10
2	Parités des Élus	11
2.1	Parités des Élus dans le département	11
3	Économie	12
3.1	Établissements	12
3.2	Créations / radiations d'entreprises	15
3.3	Emplois salariés du secteur privé	19
3.4	Répartition géographique des emplois créés ou détruits	22
4	Revenus	24
4.1	Niveau de vie et revenu	24
4.2	Décomposition du revenu	26
4.3	Taux de pauvreté par tranche d'âge	27
4.4	Déciles de revenu	28
5	Logement	29
5.1	Caractéristiques immobilières de la circonscription	29
5.2	Répartition des logements collectifs et individuels	31
5.3	Répartition des propriétaires et locataires	32
5.4	Performance énergétique de l'habitat	33
5.5	Autres indicateurs liés aux logements	37
6	Santé	38
6.1	Établissements et équipement de santé	38
6.2	Professionnels de santé	41
6.3	Proximité aux services d'urgence	43
7	Éducation	45
7.1	Effectif des établissements	45
7.2	Indice de position sociale	47
7.3	Liste de tous les établissements	49
8	Environnement	50
8.1	Occupation des sols et paysages	50
8.2	Sites pollués	54

Ce chapitre décrit la démographie de la circonscription. Il s'appuie essentiellement sur les données carroyées publiées par l'Insee qui fournissent des statistiques sur la population et les ménages sur une maille de 200m de côté à partir des données des déclarations fiscales. Ainsi que des données plus récentes en découpage plus large de l'IRIS, qui découpe le territoire en zones d'environ 2000 habitants. Ces données sont ensuite affectées au prorata des surfaces entre le découpage Insee et les limites de circonscription. Ce qui peut entraîner des écarts par rapport à la réalité.

Attention
Certaines données sont basées sur des données fiscales par foyer alors que d'autres proviennent du recensement de la population.

1.1 Communes de la circonscription

La circonscription comprend 24 communes.

Communes de la circonscription		
Commune	Nb. de personnes	Inclusion dans la circonscription
Nîmes	67 203	Partiellement (43,0 %)
Marguerittes	8 464	Entièrement incluse
Uzès	8 379	Entièrement incluse
Manduel	7 102	Entièrement incluse
Poulx	4 236	Entièrement incluse
Redessan	4 175	Entièrement incluse
Saint-Quentin-la-Poterie	3 041	Entièrement incluse
Bezouce	2 327	Entièrement incluse
Saint-Gervasy	1 994	Entièrement incluse
Cabrières	1 744	Entièrement incluse
Lédenon	1 653	Entièrement incluse
Montaren-et-Saint-Médiers	1 387	Entièrement incluse
Blauzac	1 227	Entièrement incluse
Saint-Siffret	1 115	Entièrement incluse
Arpaillargues-et-Aureillac	1 044	Entièrement incluse
Sanilhac-Sagriès	811	Entièrement incluse
Saint-Maximin	792	Entièrement incluse
Serviers-et-Labaume	626	Entièrement incluse
Aigaliers	529	Entièrement incluse
Vallabrix	414	Entièrement incluse
La Capelle-et-Masmolène	413	Entièrement incluse
Flaux	349	Entièrement incluse
Saint-Victor-des-Oules	316	Entièrement incluse
Saint-Hippolyte-de-Montaigu	250	Entièrement incluse

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

Note de lecture : La table ci-dessus liste les communes composants la circonscription. Attention, une ville peut être partagée entre plusieurs circonscriptions électorales, ici c'est la portion de surface de la ville comprise dans la circonscription qui est affichée. La population est estimée par rapport à cette surface.

1.2 Répartition de la population par tranches d'âge

Tranches d'âge	Nb. de personnes	%	P inf. ¹	P sup. ²	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
0 à 5 ans	6 725	5,6 %		93,1 %	- 0,4 pt (6,1 %)	- 0,9 pt (6,5 %)
6 à 10 ans	6 078	5,1 %	10,7 %	87,5 %	- 0,8 pt (5,8 %)	- 1,0 pt (6,1 %)
11 à 17 ans	9 762	8,2 %	18,9 %	82,4 %	- 0,5 pt (8,6 %)	- 0,6 pt (8,7 %)
18 à 24 ans	10 942	9,1 %	28,0 %	74,2 %	+ 2,1 pt (7,0 %)	+ 1,0 pt (8,1 %)
25 à 39 ans	19 767	16,5 %	44,5 %	65,1 %	+ 0,9 pt (15,6 %)	- 1,4 pt (18,0 %)
40 à 54 ans	22 147	18,5 %	63,0 %	48,6 %	- 0,8 pt (19,3 %)	- 0,9 pt (19,4 %)
55 à 64 ans	15 649	13,1 %	76,1 %	30,0 %	- 0,7 pt (13,8 %)	+ 0,4 pt (12,7 %)
65 à 79 ans	20 299	17,0 %	93,1 %	17,0 %	- 0,1 pt (17,0 %)	+ 2,5 pt (14,4 %)
80 ans et plus	8 280	6,9 %	100,0 %		+ 0,2 pt (6,8 %)	+ 0,8 pt (6,1 %)
TOTAL	119 648					

1. P inf. = cumul de la tranche et des tranches inférieures

2. P sup. = cumul de la tranche et des tranches supérieures

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, on compte 10 942 personnes dont l'âge est compris entre 18 et 24 ans. Elles représentent 9,1 % de la population totale de la circonscription. 28,0 % de la population de la circonscription a 24 ans ou moins, et 74,2 % de la population de la circonscription a 18 ans ou plus.

La population dont l'âge est compris entre 18 et 24 ans représente 7,0 % de la population du département et 8,1 % de la population française.

La proportion de 9,1 % de cette tranche d'âge est supérieure de 2,1 points à la proportion calculée à l'échelle départementale et supérieure de 1,0 points à celle calculée à l'échelle nationale.

1.3 Évolution de la population

Selon le recensement de l'Insee, le nombre d'habitants de la circonscription était de 114 470 en 2010 et de 119 648 en 2021, soit une augmentation de 4,5 %.

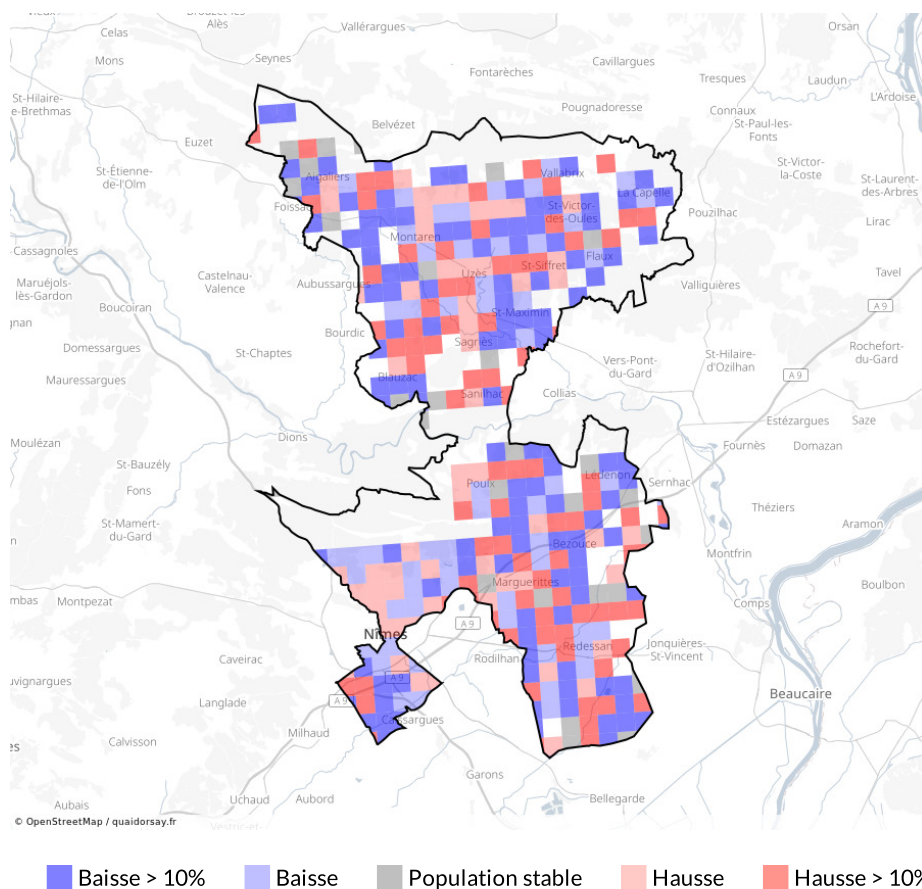
Tranches d'âge	2010	2021	Évolution 2010 à 2021
	Nb. de personnes		
0 à 5 ans	7 624	6 725	- 11,8 %
6 à 10 ans	6 548	6 078	- 7,2 %
11 à 17 ans	9 456	9 762	+ 3,2 %
18 à 64 ans	69 622	68 504	- 1,6 %
65 ans et plus	21 221	28 579	+ 34,7 %
TOTAL	114 470	119 648	+ 4,5 %

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

Les personnes âgées de 11 à 17 ans étaient dans la circonscription au nombre de 9 456 en 2010, et au nombre de 9 762 en 2021, ce qui représente une augmentation de 3,2 %.

Les données de population 2010 et 2021 proviennent de la base Insee de population infracommunale, découpée en IRIS. Ces données sont ensuite affectées au prorata des surfaces entre le découpage Insee et les limites de circonscription. Ce qui peut entraîner des écarts par rapport à la réalité.



Les zones laissées blanches sont sans population.

Source : Insee - Données carroyées à 1km - 2021

1.4 Densité de population

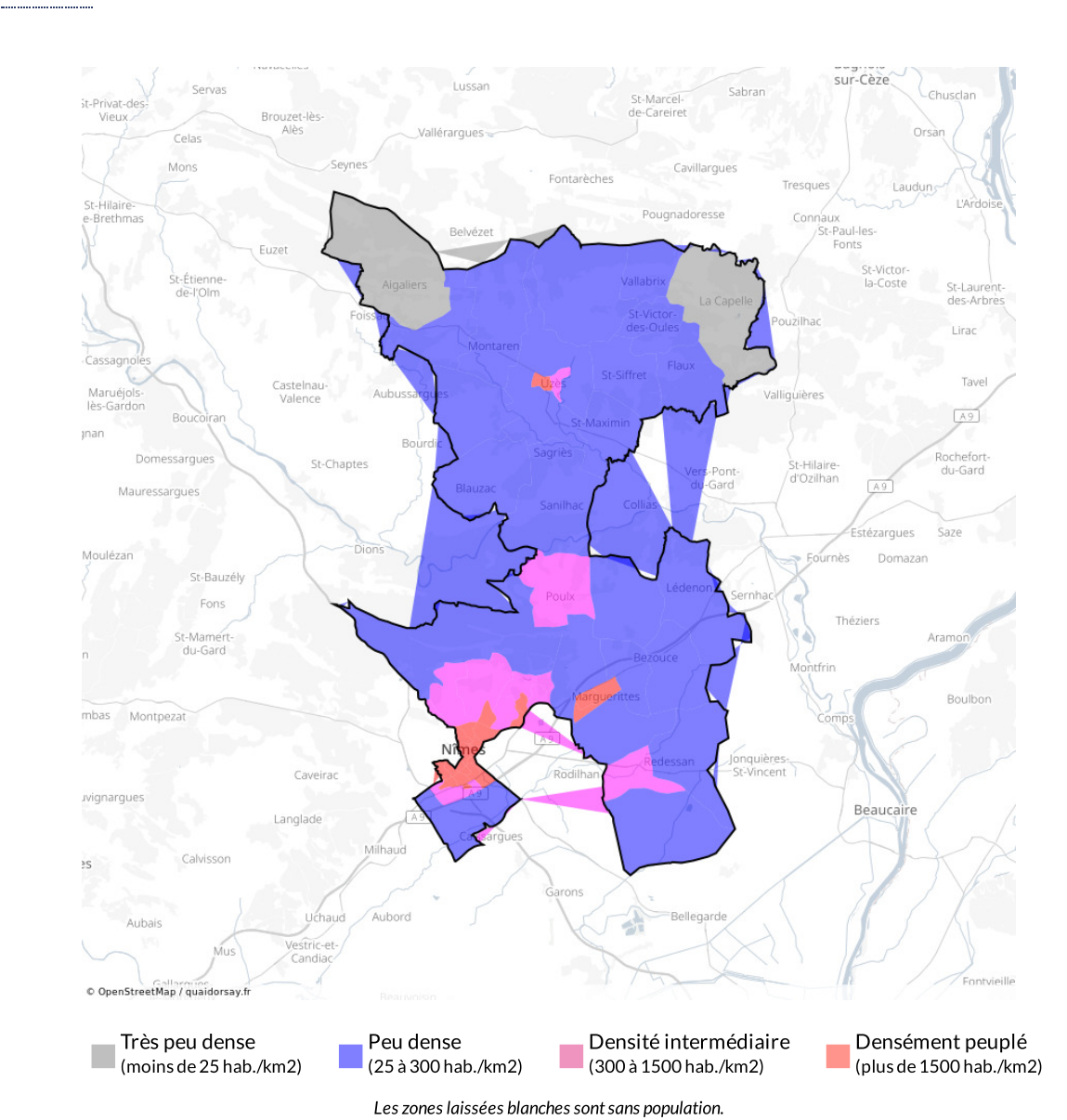
Sur la circonscription, d'une superficie de **439 km2**, la densité moyenne de la population est de **272,83 habitants/km2**. Elle est de 120,39 habitants/km2 pour la France entière, hors Guyane.

Densité		Nombre d'habitants 2018	Nombre d'habitants 2020	Proportion 2020
très peu dense	(moins de 25 hab./km2)	934	942	0,8 %
peu dense	(25 à 300 hab./km2)	33 539	34 343	28,8 %
densité intermédiaire	(300 à 1500 hab./km2)	21 729	22 237	18,6 %
densément peuplé	(plus de 1500 hab./km2)	63 630	61 925	51,8 %
TOTAL		119 832	119 447	100%

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2020

NOTE DE LECTURE

Les carreaux de « densité intermédiaire » représentés en rose sur la carte ci-dessous sont habités par 25 978 habitants qui représentent 21,7 % de la population de la circonscription.



Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2020

1.5 Typologie des ménages/foyers fiscaux

Type de ménage	2010	2015	2019				
	Nb. ménages ¹	Nb. ménages	Nb. ménages	Évolution	%	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
Nombre total de ménages	51 845	53 268	55 196	+ 3,6 %			
Ménages « pauvres » ²		10 629	10 952		19,8 %	+ 0,6 pt (19,3 %)	+ 5,4 pt (14,5 %)
Ménages individu isolé	19 399	20 216	21 981	+ 8,7 %	39,8 %	+ 5,0 pt (34,8 %)	+ 4,4 pt (35,5 %)
Ménages de plus de 5 personnes	2 913	2 963	2 884	- 2,7 %	5,2 %	- 0,7 pt (5,9 %)	- 1,4 pt (6,6 %)
Ménages mono-parentaux		6 895	7 223		13,1 %	+ 1,0 pt (12,1 %)	+ 1,9 pt (11,2 %)
Ménages propriétaires	25 656	27 770	28 756	+ 3,6 %	52,1 %	- 7,5 pt (59,6 %)	- 6,6 pt (58,7 %)
Ménages en logement collectif	27 520	27 868	28 788	+ 3,3 %	52,2 %	+ 15,6 pt (36,6 %)	+ 9,1 pt (43,1 %)
Ménages en logement individuel		25 400	26 408		47,8 %	- 15,6 pt (63,4 %)	- 9,1 pt (56,9 %)

Les zones laissées blanches sont sans population.

1. Certaines informations sont absentes des données 2010 ou non comparables.

2. Un ménage est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est déterminé à partir des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général le seuil à 60% de la médiane des niveaux de vie.

© Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2015

NOTE DE LECTURE

Les ménages composés de plus de 5 personnes étaient au nombre de 2 913 dans la circonscription en 2010 et au nombre de 2 884 en 2019, ce qui représente une baisse de 1,0 %.

En 2019, ils représentent 5,2 % du nombre total des ménages de la circonscription. Cette proportion est inférieure de 0,7 point à la proportion calculée à l'échelle départementale et inférieure de 1,4 points à celle calculée à l'échelle nationale.

Caractéristiques socio-professionnelles

Catégorie	2018	2021					Évolution 2018 à 2021
	Nb. de personnes	Part de Femme	Nb. de personnes	%	Δ Département (% département)	Δ National (% national)	
Population de 15 ans ou plus	101 194	53,2 %	101 180	100%			0,0 %
Agriculteurs exploitants	370	27,0 %	375	0,4 %	- 0,4 pt (0,8 %)	- 0,4 pt (0,7 %)	+ 1,2 %
Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	4 099	29,1 %	4 236	4,2 %	- 0,6 pt (4,8 %)	+ 0,5 pt (3,7 %)	+ 3,3 %
Cadres et Professions intellectuelles supérieures	7 023	45,2 %	7 333	7,2 %	+ 0,7 pt (6,5 %)	- 2,8 pt (10,1 %)	+ 4,4 %
Professions intermédiaires	13 391	56,7 %	14 272	14,1 %	+ 0,9 pt (13,2 %)	- 0,3 pt (14,4 %)	+ 6,6 %
Employés	16 892	67,8 %	16 947	16,7 %	+ 1,2 pt (15,6 %)	+ 1,2 pt (15,6 %)	+ 0,3 %
Ouvriers	9 270	17,2 %	9 283	9,2 %	- 1,4 pt (10,5 %)	- 2,6 pt (11,7 %)	+ 0,1 %
Retraités	29 604	54,2 %	29 156	28,8 %	- 1,2 pt (30,0 %)	+ 2,0 pt (26,8 %)	- 1,5 %
Autres sans activité professionnelle	20 545	62,1 %	19 578	19,3 %	+ 0,8 pt (18,5 %)	+ 2,3 pt (17,0 %)	- 4,7 %

© Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

Nationalité et immigration

Catégorie	2018	2021				Évolution 2018 à 2021 circonscription
	Nb. de personnes	Nb. de personnes	%	Δ Département (% département)	Δ National (% national)	
Personnes de nationalité française	111 908	110 917	92,7 %	- 1,3 pt (94,0 %)	+ 0,2 pt (92,5 %)	- 0,9 %
Personnes étrangères	8 135	8 732	7,3 %	+ 1,3 pt (6,0 %)	- 0,2 pt (7,5 %)	+ 7,3 %
Personnes immigrées, de nationalité française ou étrangères	12 323	12 715	10,6 %	+ 1,7 pt (9,0 %)	+ 0,5 pt (10,1 %)	+ 3,2 %

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, en 2021, les personnes immigrées représentaient 10,6 % de la population totale, contre 9,0 % au niveau du département et 10,1 % au niveau national.

Entre 2018 et 2021, le nombre de personnes immigrées a évolué de +3,2 % dans la circonscription.

L'Insee utilise la définition du Haut Conseil à l'Intégration - HCI de 1991.

Selon cette définition, un immigré est une personne qui :

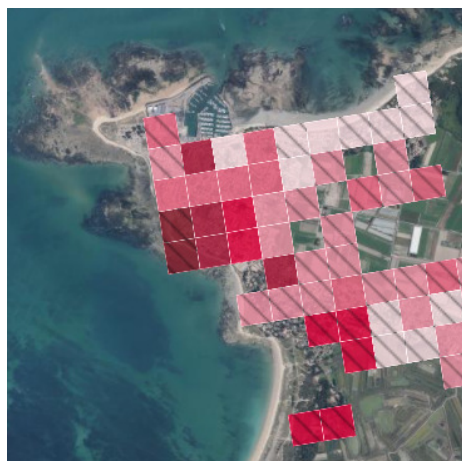
- est née à l'étranger
- est née avec une nationalité étrangère
- vit maintenant en France

À noter :

- Un immigré peut être devenu français depuis. C'est pourquoi le total des pourcentages est supérieur à 100%.
- Un étranger n'est pas forcément un immigré. C'est par exemple le cas des enfants d'immigrés nés en France qui n'ont pas demandé la nationalité française.
- Une personne née française à l'étranger est considérée comme française et non immigrée.

Pour aller plus loin

• Découvrez la France de très près



INSEE - 2019

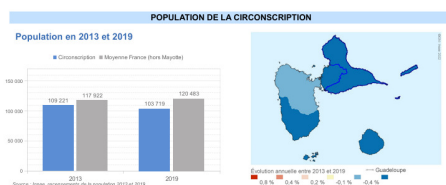
Outil web interactif

L'Insee quadrille le territoire français par des carreaux de 200m et 1km de côté, et calcule différents indicateurs sur ces zones :

- Niveau de vie des individus (€)
- Nombre d'individus au sens fiscal
- Part des familles monoparentales (%)
- Part des logements sociaux (%)
- Part des ménages pauvres (%)
- Surface moyenne des logements (m²)
- Part des ménages propriétaires (%)
- Part des ménages d'une seule personne (%)
- Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)
- Part des personnes âgées de moins de 18 ans (%)
- Part des personnes âgées de 65 ans ou plus (%)

www.insee.fr/fr/outil-interactif/7737357

• Portrait statistique de la circonscription



INSEE - 2022

Graphiques et chiffres descriptifs

Informations sur la démographie, l'économie et les mobilités de la circonscription.

www.insee.fr/fr/statistiques/6436315

• Description du découpage géographique



INSEE - 2020

Documentation

Explication sur les différents découpages géographiques.

[Courrier des statistiques N5 - 2020](#)

2.1 Parités des Élus dans le département

Cette section retrace la parité du personnel politique à différents niveaux de représentation, sous la XVII^e législature de l'Assemblée nationale.

Organisation	Département				National
	Nb. femmes	Nb. hommes	Nb. total	% femmes	% femmes
Assemblée nationale	2	4	6	33,3 %	36,4 %
Sénat	1	2	3	33,3 %	37,8 %
Conseil régional	74	84	158	46,8 %	48,7 %
Conseil départemental	23	23	46	50,0 %	50,0 %
EPCI	260	458	718	36,2 %	35,1 %
Conseil municipal	2 388	2 976	5 364	44,5 %	42,1 %
Maires	64	286	350	18,3 %	21,1 %

© Sources : Assemblée nationale - Liste des députés avec un mandat actif - 2025, Ministère de l'Intérieur - Répertoire national des élus - 2025

NOTE DE LECTURE

18,3 % des maires élus sont des femmes. Cette proportion est inférieure à celle calculée au niveau national (21,1 %).

Les EPCI, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun. L'organe qui administre un EPCI est composé de délégués des communes membres élus au suffrage universel direct dans les communes de 1 000 habitants et plus.

3.1 Établissements

Cette section s'appuie sur les données de la base Sirene gérée par l'Insee qui rassemble des informations économiques et juridiques sur 12 millions d'établissements actifs, appartenant à tous les secteurs d'activité.

Catégorie de la structure

Type de structure ¹	Nombre de structures	dont sièges	Établissements	dont employeurs
GE	371	24	215	241
ETI	604	80	469	364
PME	19 114	16 732	18 540	3 411
autre	11 200	10 555	11 030	99
Public	374	113	141	195
TOTAL	31 663	27 504	30 395	4 310

1. GE = Grandes Entreprises | ETI = Entreprises de Taille Intermédiaire | PME = Petites et Moyennes Entreprises | Public = structures publiques | autre = entreprises individuelles non considérées comme PME, SCI, associations, EARL, etc. selon la définition Insee.

Source : Insee - Base Sirene - septembre 2025

NOTE DE LECTURE

On dénombre 604 « entreprises de taille intermédiaire » qui possèdent, dans la circonscription, au moins un établissement. Ces établissements sont au total au nombre de 469 dans la circonscription. Parmi eux, 80 sont des « sièges », ou établissement principal, où sont centralisées l'administration et la direction effective de l'entreprise. On décompte également, parmi ces établissements, 364 qui sont des « employeurs », au sens où des employés y sont attachés (à la différence d'espaces de stockage, par exemple).

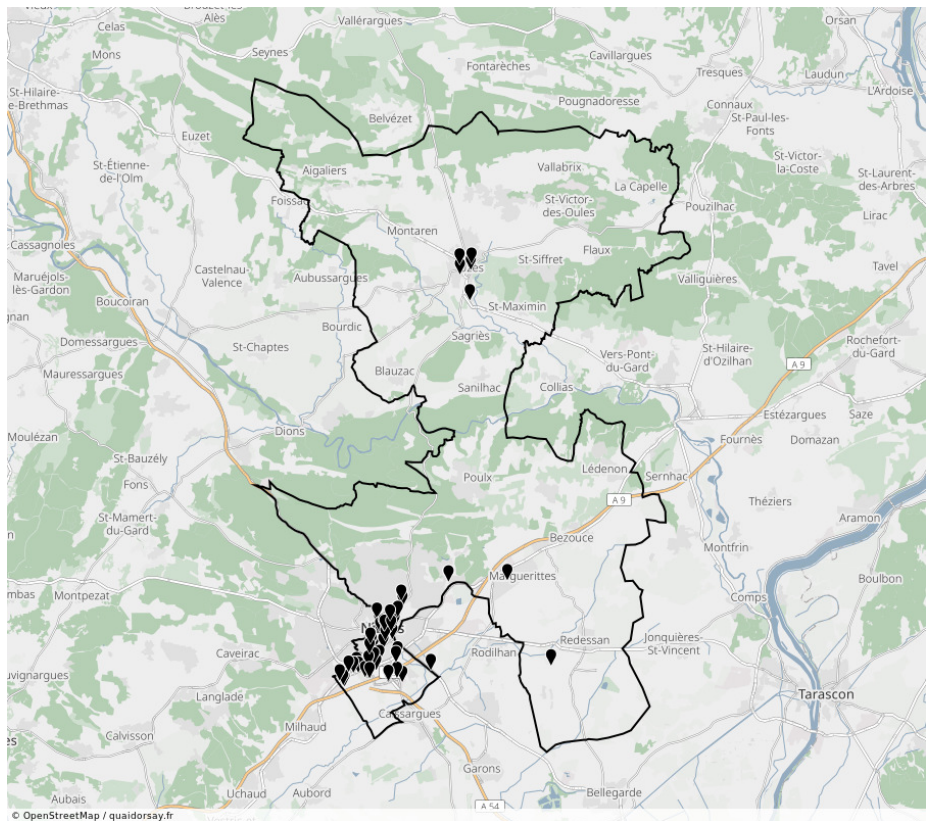
Principaux établissements employeurs

Catégorie des principaux établissements employeurs ¹	
<i>de 2000 à 4999 salariés</i>	
COMMUNE DE NIMES	Public
DEPARTEMENT DU GARD (NIMES)	Public
<i>de 1000 à 1999 salariés</i>	
ASSOCIATION AIDE MENAGERE ET AIDE A DOMICILE ET PERSONNES AGEES ET DES FAM...	ETI
ECOLE NATIONALE DE POLICE DE NIMES	Public
<i>de 500 à 999 salariés</i>	
CENTRE HOSPITALIER LE MAS CAREIRON (UZES)	Public
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE PUBLIQUE - GARD (NIMES)	Public
<i>de 250 à 499 salariés</i>	
AXA FRANCE IARD (NIMES)	GE
CAF 30 (NIMES)	ETI
CENTRE HOSPITALIER D'UZES	Public
COMMUNAUTE AGGLO NIMES METROPOLE	Public
ENVIRONNEMENT CLEAN SERVICES (NIMES)	PME
HABITAT DU GARD (NIMES)	Public
HARIBO RICQLES ZAN (UZES)	ETI
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES (NIMES)	Public
LIMADIS (NIMES)	ETI
NOUVEL HOPITAL PRIVE LES FRANCISCAINES (NIMES)	GE
ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EMMANUEL D'ALZON (NI...	ETI
PHYTOCONTROL LABORATOIRE D'ANALYSE (NIMES)	ETI
POLYCLINIQUE DU GRAND SUD (NIMES)	GE
PREFECTURE DE DEPARTEMENT GARD (NIMES)	Public
UNIVERSITE DE NIMES	Public
<i>de 200 à 249 salariés</i>	
CARREFOUR HYPERMARCHES (NIMES)	GE
COUR D'APPEL DE NIMES	Public
DIRECTION ZONALE DE LA POLICE AUX FRONTIERES SUD (NIMES)	Public
FOYER DEPART DE L'ENFANCE DE NIMES	Public
IMMO CLEAN PERFORMANCE (NIMES)	PME
MSA LANGUEDOC (NIMES)	ETI
<i>de 100 à 199 salariés</i>	
AESIO MUTUELLE (NIMES)	GE
ASSOCIATION PROTESTANTE DE SERVICES (NIMES)	PME
BANQUE POPULAIRE DU SUD (NIMES)	GE
BIEN A LA MAISON (NIMES)	GE
CARREFOUR HYPERMARCHES (UZES)	GE
CASTORAMA FRANCE (NIMES)	GE
CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (NI...	Public
CENTRE REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE (NIMES)	PME
CEZANNE (NIMES)	ETI
CITYZ MEDIA (NIMES)	ETI
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'UZES	Public
COMMUNE D'UZES	Public
COMMUNE DE MANDUEL	Public
COMMUNE DE MARGUERITTES	Public
COUR D'APPEL DE NIMES	Public
DECATHLON FRANCE (NIMES)	GE
DIRECTION DEPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES GARD (NIMES)	Public
DISTRIBUTION CASINO FRANCE (NIMES)	GE
ELECTRICITE DE FRANCE (NIMES)	GE
ENTREPRISE D'ELECTRICITE ET D'EQUIPEMENT (NIMES)	GE
ESPACE SOCIAL (NIMES)	PME
FREECADRE IMMOBILIER (NIMES)	PME
GRANDS GARAGES DU GARD (NIMES)	ETI

1. PME = Petites et Moyennes Entreprises | ETI = Entreprises de Taille Intermédiaire | GE = Grandes Entreprises
Seules les entreprises avec une information de géolocalisation sont prises en compte.

© Source : Insee - Base Sirene - septembre 2025

Localisation géographique des principaux établissements employeurs (privés et publics)



DataCirco Interactif 

Carte des employeurs ➔ 

Effectifs des établissements employeurs

Effectifs des établissements employeurs	
Tranche d'effectif	Nb. d'établissements
de 1 à 2 salariés	1 849
de 3 à 4 salariés	1 055
de 5 à 9 salariés	573
de 10 à 19 salariés	451
de 20 à 49 salariés	225
de 50 à 99 salariés	89
de 100 à 199 salariés	41
de 200 à 249 salariés	6
de 250 à 499 salariés	15
de 500 à 999 salariés	2
de 1000 à 1999 salariés	2
de 2000 à 4999 salariés	2

Source : Insee - Base Sirene - septembre 2025

NOTE DE LECTURE

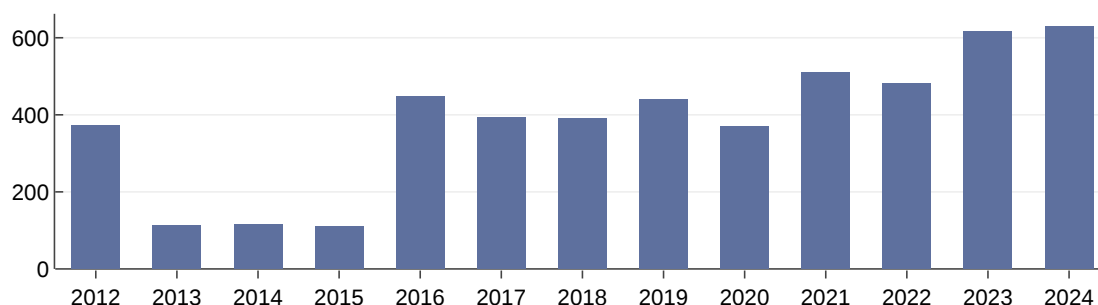
Les établissements dont l'effectif, est compris entre de 5 à 9 salariés, sont au nombre de 573 dans la circonscription.

3.2 Créations / radiations d'entreprises

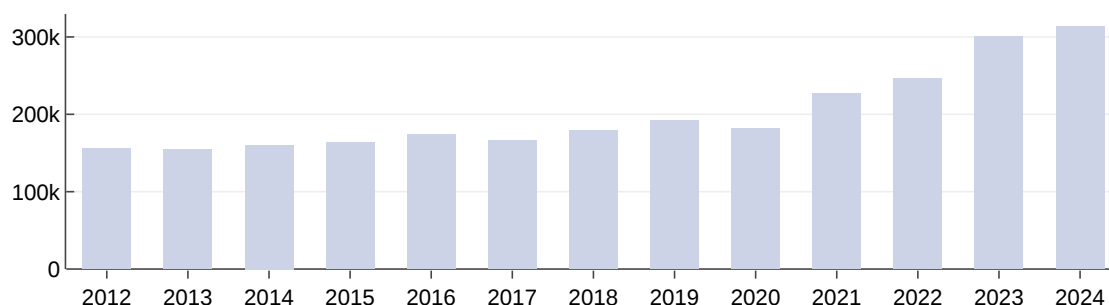
Historique annuel des immatriculations et radiations

Cette section présente l'historique annuel des immatriculations et radiations d'entreprises de la circonscription en comparaison avec le niveau national. Attention les échelles ne sont pas les mêmes.

Immatriculations Circo.



Immatriculations France

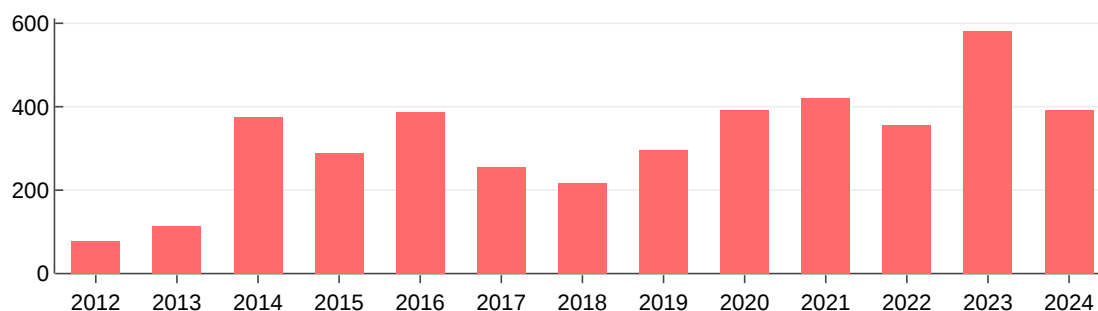


Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2024

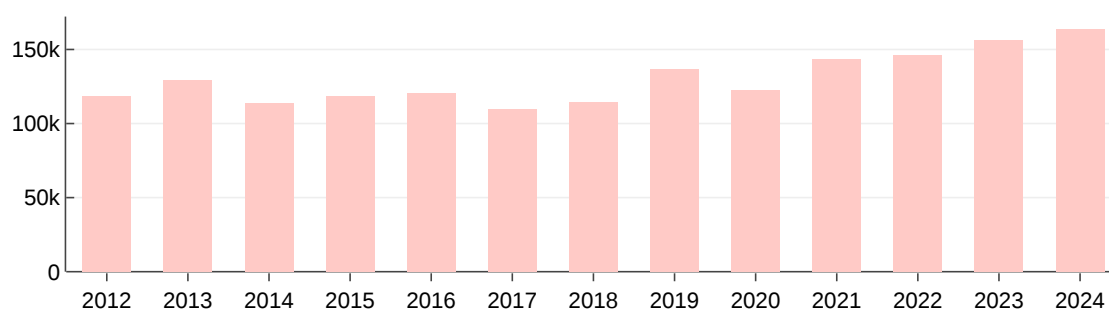
NOTE DE LECTURE

En 2023, 616 nouvelles entreprises ont été immatriculées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 300 351 en France entière.

Radiations Circo.



Radiations France

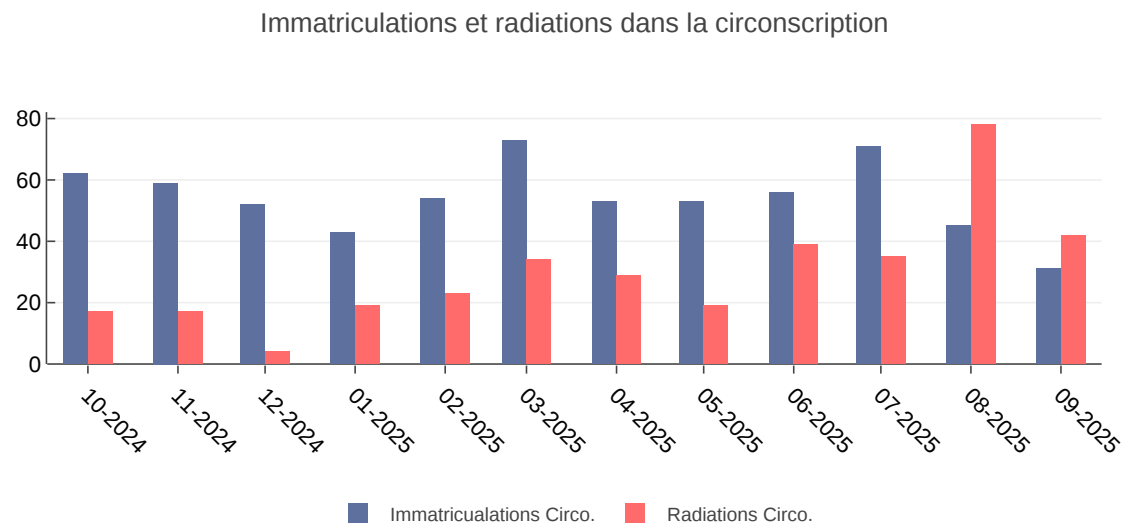


Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2024

NOTE DE LECTURE

En 2023, 581 entreprises ont été radiées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 156 113 en France entière.

Immatriculations et radiations mensuelles



@ Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2025

NOTE DE LECTURE

Au mois de novembre, 59 entreprises ont été immatriculées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 17 radiées.

Pour aller plus loin

Observatoire Statistique du CNGTC



CONSEIL NATIONAL DES GREFFIERS DES TRIBUNAUX DE COMMERCE - 2024
Datavisualisation

Portail statistique du CNGTC, données actualisées des 6 millions d'entreprises enregistrées au registre du commerce et des sociétés.
<https://statistiques.cngtc.fr/>

Jugements de procédures collectives



INFOGREFFE - 2023
Tableaux

Statistiques concernant les jugements de procédures collectives.
www.opendata.datainfogreffe.fr/explore/dataset/statistiques-jugements-de-procedures-collectives-en-2022

Aides aux entreprises



DATA.GOUV - 2023
Tableaux

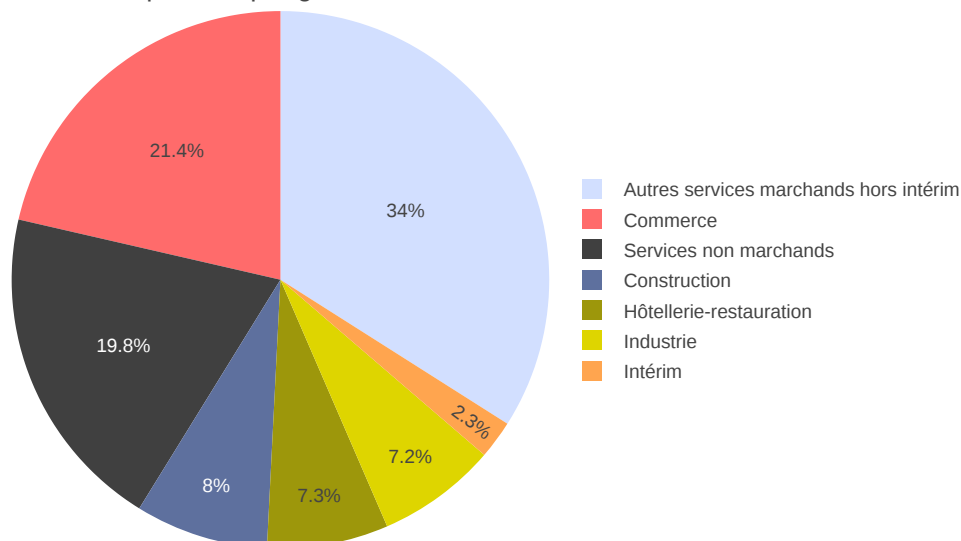
Plusieurs sources de données concernant les aides aux entreprises sont disponibles sur le portail data.gouv.fr.
www.data.gouv.fr/fr/datasets/aides-entreprises

3.3 Emplois salariés du secteur privé

Cette section fait le bilan des emplois salariés du régime général dans le secteur privé **sur les communes couvertes au moins partiellement par la circonscription**. Les données proviennent de l'URSSAF et couvrent la période 2006 à 2023.

Les effectifs salariés sont mesurés par l'URSSAF en fin d'année. Un établissement peut donc être dénombré avec 0 salarié si des salaires ont été versés au cours du dernier trimestre mais qu'il n'y a plus de contrat de travail en cours au 31 décembre.
Une entreprise individuelle est incluse uniquement si elle verse une masse salariale.

Répartition par grands secteurs d'activité en 2023



@Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés - 2025

NOTE DE LECTURE

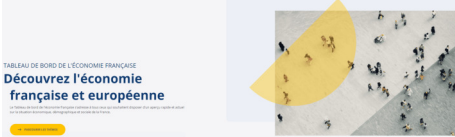
En 2023, 21,4 % des salariés privés du régime général localisés dans les communes de la circonscription étaient employés dans le secteur « Commerce ».

Effectifs salariés et nombre d'établissements dans le secteur privé (régime général)



Données sur les effectifs salariés et le nombre d'établissements dans le secteur privé.
<https://open.urssaf.fr/>

Tableau de bord de l'économie française



Le Tableau de bord de l'économie française s'adresse à tous ceux qui souhaitent disposer d'un aperçu rapide et actuel sur la situation économique, démographique et sociale de la France.

www.insee.fr/fr/outils-interactifs/5507837

Nombre de salariés par secteur d'activité et évolution de 2006 à 2023

Il s'agit de salariés rattachés à des établissements de la circonscription. Ils peuvent habiter hors de la circonscription où est situé l'établissement. Ils peuvent également travailler de façon effective en dehors de la circonscription tout en étant rattachés à un établissement de la circonscription.

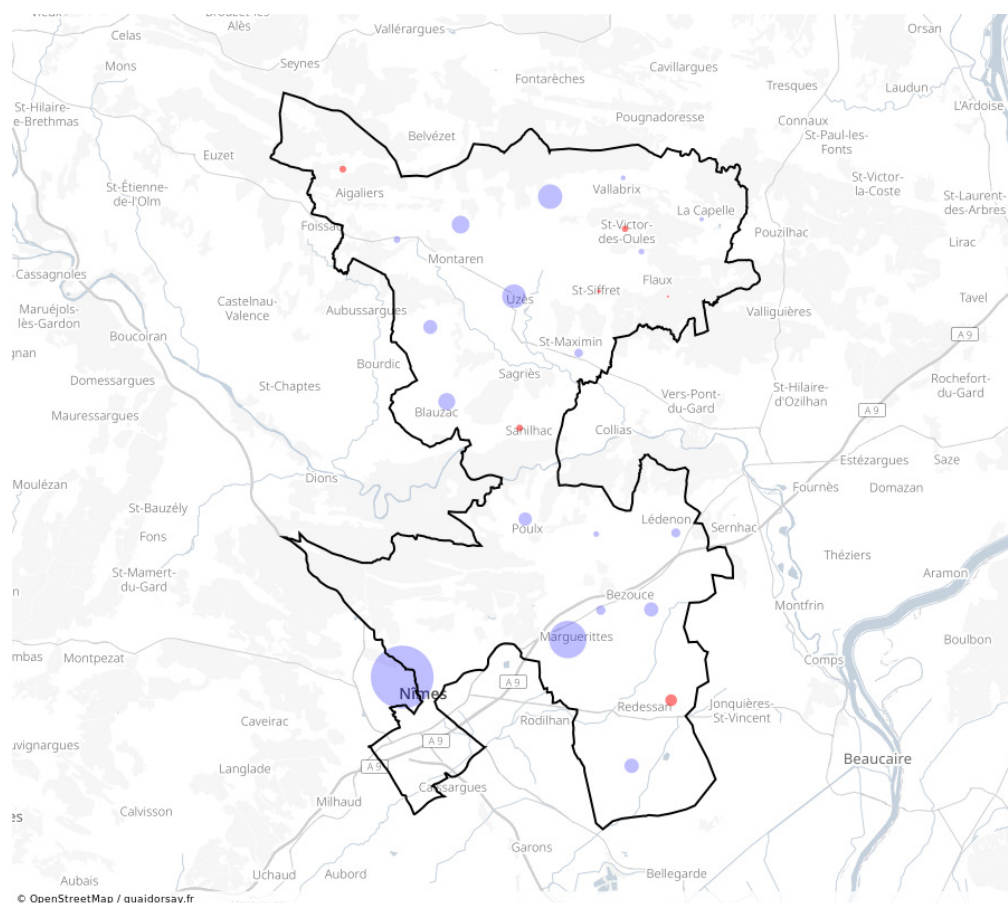
Secteur	Nb. de salariés 2023	Δ 2006	%Δ 2006
Industries extractives	4	- 11	- 73,3 %
Industries agro-alimentaires	1 148	- 63	- 5,2 %
Habillement, textile et cuir	71	- 25	- 26,0 %
Bois et papier	147	- 162	- 52,4 %
Industrie chimique	104	+ 21	+ 25,3 %
Industrie pharmaceutique	10	+ 3	+ 42,9 %
Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	249	- 14	- 5,3 %
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	156	+ 26	+ 20,0 %
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	121	- 83	- 40,7 %
Fabrication d'équipements électriques	14	+ 1	+ 7,7 %
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	56	- 45	- 44,6 %
Fabrication de matériels de transport	66	+ 41	+ 164,0 %
Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	414	- 1	- 0,2 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	593	- 76	- 11,4 %
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépoll...	1 043	+ 56	+ 5,7 %
Total Industrie	4 196	- 332	- 7,3 %
Construction	4 630	- 108	- 2,3 %
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	12 456	+ 17	+ 0,1 %
Hébergement et restauration	4 262	+ 970	+ 29,5 %
Transports et entreposage	3 588	- 965	- 21,2 %
Edition et audiovisuel	448	- 117	- 20,7 %
Télécommunications	286	- 131	- 31,4 %
Activités informatiques	469	+ 191	+ 68,7 %
Activités financières et d'assurance	2 224	- 164	- 6,9 %
Activités immobilières	1 011	- 148	- 12,8 %
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	3 835	+ 1 272	+ 49,6 %
Recherche et développement	97	- 16	- 14,2 %
autres activités scientifiques et techniques	447	- 273	- 37,9 %
Activités de services administratifs et de soutien	4 457	+ 1 418	+ 46,7 %
Arts, spectacles et activités récréatives	1 310	+ 427	+ 48,4 %
autres activités de services	1 643	- 118	- 6,7 %
Total Autres services marchands hors intérim	19 815	+ 1 376	+ 7,5 %
Activités de services administratifs et de soutien	1 332	- 1 643	- 55,2 %
Administration publique	1 241	+ 91	+ 7,9 %
Education	1 671	+ 276	+ 19,8 %
Activités pour la santé humaine	2 786	+ 121	+ 4,5 %
Action sociale et hébergement médico-social	5 842	+ 974	+ 20,0 %
Total Services non marchands	11 540	+ 1 462	+ 14,5 %
TOTAL GÉNÉRAL	58 231	+ 1 742	+ 3,1 %

Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés - 2025

NOTE DE LECTURE

En 2023, les établissements du secteur "Industrie" présents dans les communes de la circonscription employaient 4 196 salariés privés contre 4 528 salariés en 2006, soit une baisse de 7,3 %.

3.4 Répartition géographique des emplois créés ou détruits



■ Emplois créés ■ Emplois détruits

Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés - 2025

NOTE DE LECTURE

Chaque disque visible sur la carte ci-dessus correspond à une commune : sa couleur est bleue s'il y a plus d'emplois salariés privés localisés dans la commune en 2023 qu'en 2006, et rouge sinon. La surface du disque est proportionnelle au nombre d'emplois salariés créés ou détruits. Le tableau ci-dessous liste les communes qui ont le plus gagné (860 à Nîmes) ou perdu (-30 à Redessan) d'emplois salariés entre 2006 et 2019.

Communes avec la plus grande hausse ou baisse d'emplois entre 2006 et 2023	
Commune	Nb. emplois
Nîmes	+ 860
Marguerittes	+ 305
Saint-Quentin-la-Poterie	+ 129
Uzès	+ 122
Montaren-et-Saint-Médiers	+ 68
...	...
Saint-Siffret	- 3
Saint-Victor-des-Oules	- 9
Aigaliers	- 10
Sanilhac-Sagriès	- 10
Redessan	- 30

4.1 Niveau de vie et revenu

Les données de cette section sont basées sur les revenus déclarés des ménages, et diffusés sous forme agrégée par l'Insee.

Les données présentées sont issues de la base Filosofi des données carroyées : les données sont collectées par l'Insee pour chaque carreau de 200 mètres ou de 1 kilomètre de côté, sous réserve que les informations obtenues ne contreviennent pas au secret statistique.

Indicateurs de revenu			
Indicateur	Valeur sur la circonscription en 2019	Valeur départementale en 2019 (et écart à la circonscription)	Valeur nationale en 2019 ¹ (et écart à la circonscription)
Taux de pauvreté	19,90%	19,60% 0,30 points d'écart	15% 5,40 points d'écart
Premier décile de revenu	10 360€	10 420€ -60 € d'écart	11 620€ -1 260 € d'écart
Médiane de revenu	20 250€	20 240€ 10 € d'écart	21 930€ -1 680 € d'écart
Neuvième décile de revenu	36 240€	35 360€ 880 € d'écart	39 600€ -3 360 € d'écart

1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

NOTE DE LECTURE

En 2019, la moitié des individus de la circonscription touchent plus de 20 250€ par an (pour une unité de consommation). En France, ce revenu médian s'élève à 21 930€, soit un écart de -1 680€.

Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2019

Le pourcentage de *ménages pauvres* est obtenu en rapportant le nombre de ménages pauvres au nombre total de ménages du carreau. Le terme *pauvres* est utilisé ici en raison de sa définition statistique :

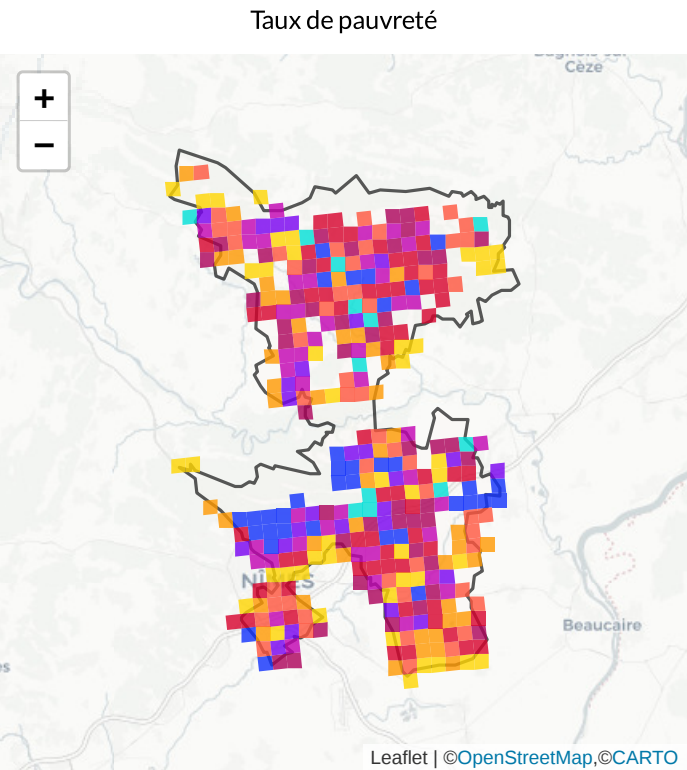
En France et en Europe, un ménage est considéré comme pauvre si son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, soit 60 % du niveau de vie médian.

Le niveau de vie d'un individu correspond à son revenu disponible rapporté au à l'unité de consommation (UC) qui le définit :

- Une UC pour un adulte
- 0.5 UC pour un enfant de plus de 14 ans
- 0.3 UC pour un individu de moins de 14 ans

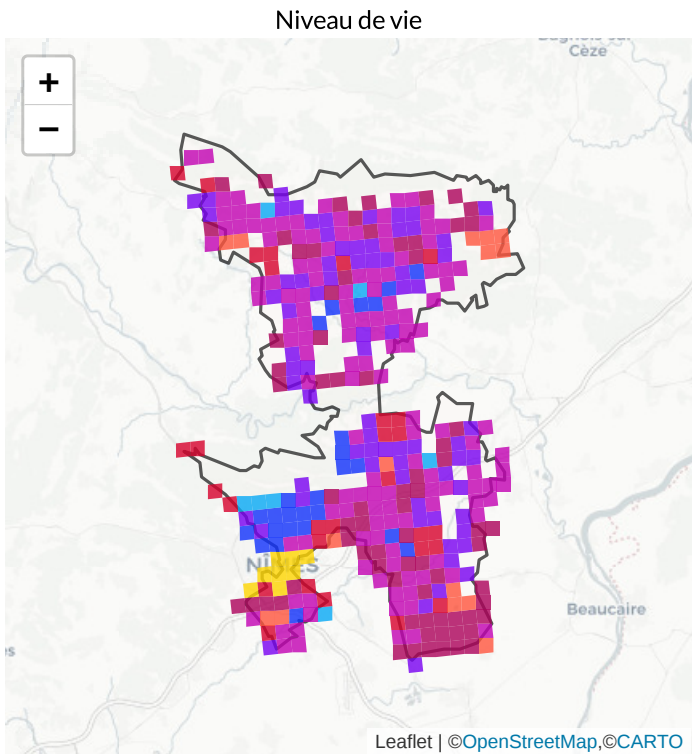
Le revenu disponible comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ce revenu correspond au montant financier dont le ménage dispose pour consommer et épargner.

Cartes du taux de pauvreté et niveau de vie



Proportion de ménages pauvres :

< 2.94%	2.94% à 4%
4% à 8%	8% à 10%
10% à 12.5%	12.5% à 15%
15% à 20%	20% à 25%
25% à 30%	> 30%
n.c.	



Niveau de vie individuel (par an) :

< 9 280€	9 280€ à 13 830€
13 830€ à 16 620€	16 620€ à 19 120€
19 120€ à 21 530€	21 530€ à 23 990€
23 990€ à 26 850€	26 850€ à 30 790€
30 790€ à 37 110€	> 37 110€
n.c.	

1. L'échelle de légende correspond aux déciles de niveau de vie pour l'année 2019, année de collectes des revenus présentés ici à l'échelle carroyée.

Le niveau de vie d'un individu est estimé en divisant la somme des niveaux de vie winsorisés des individus (les niveaux de vie nettoyés des valeurs extrêmes) par le nombre d'individu du carreau. Cela entraine une tendance à sous-estimer les revenus des carreaux très riches et à surestimer les revenus des carreaux composés de personnes à revenu très faible.

© Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2019

4.2 Décomposition du revenu

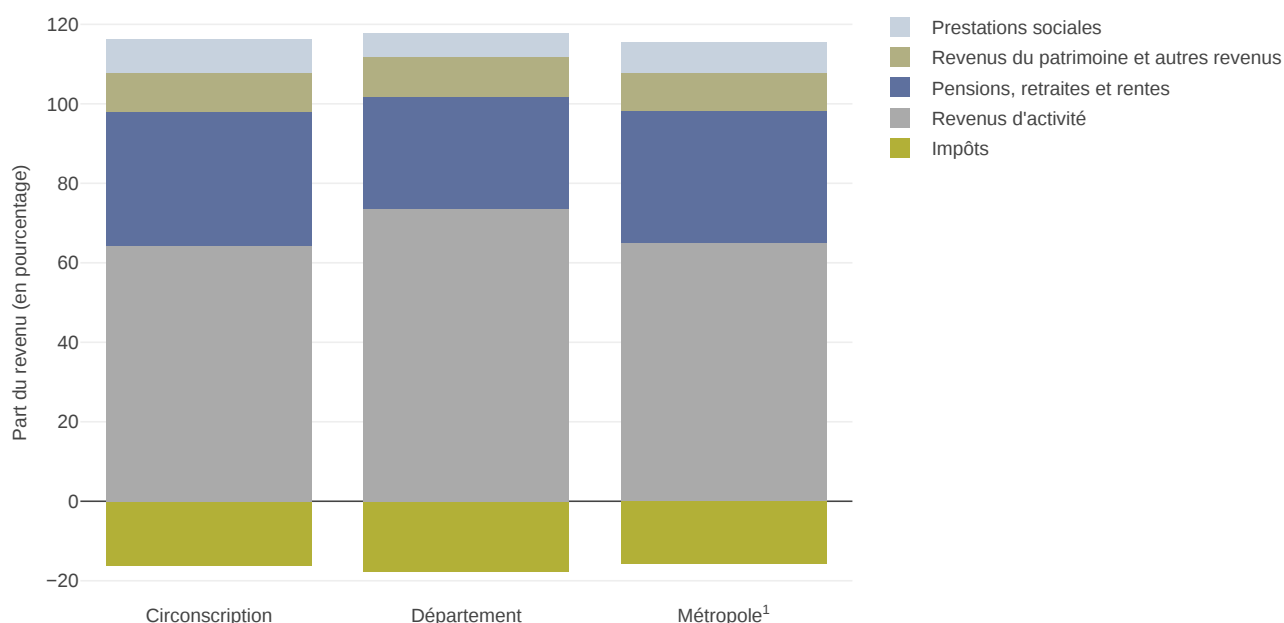
Le revenu net disponible pour la consommation et l'épargne de chaque individu se décompose en plusieurs catégories :

- l'apport du revenu d'activité,
- les pensions, retraites et rentes,
- les revenus du patrimoine et autre revenus,
- les prestations sociales.

On y a retranché l'impôt qui prend donc une part négative dans le revenu total. L'ensemble de ces parts somment donc à 100 %.

Ci-dessous, le diagramme en barres superposées permet de comparer la part qu'occupe chaque catégorie dans la décomposition du revenu à différentes échelles de territoire : la circonscription, le département, et la France entière.

Décomposition du revenu en catégories



1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

NOTE DE LECTURE

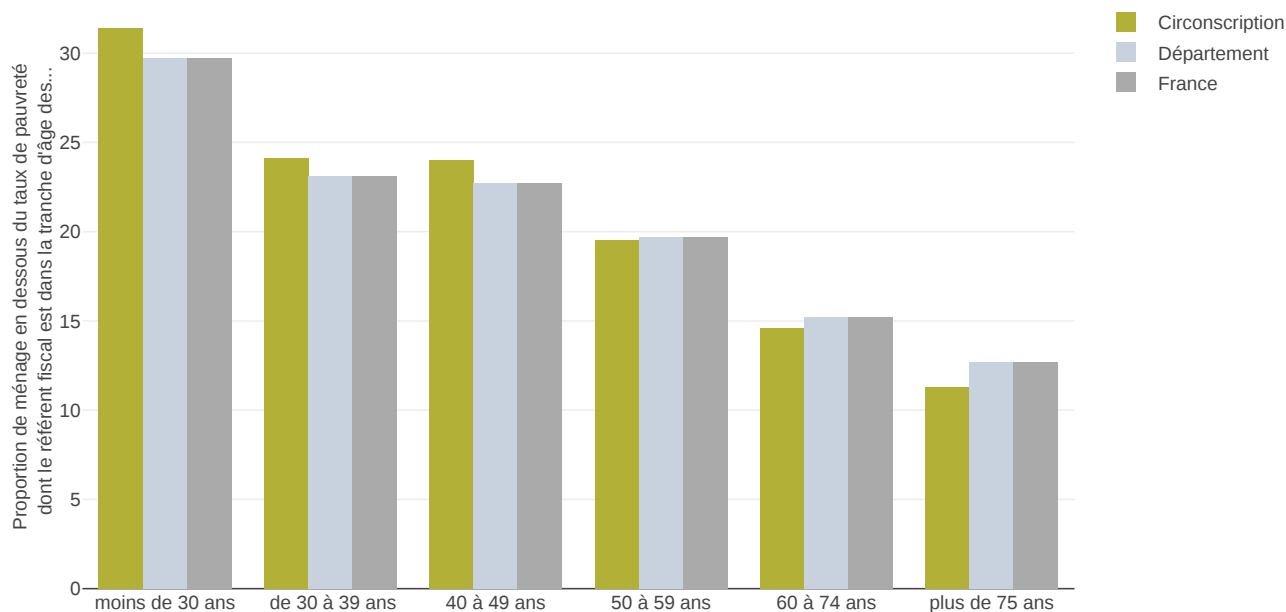
Les impôts ont retranché -16,30% du revenu en moyenne aux individus de la circonscription. Cette part à l'échelle nationale revient à -17,70%. Les revenus d'activité représentent 64,20% du revenu en moyenne sur la circonscription et 73,50% en France.

@ Sources : Insee - Circonscriptions législatives, Indicateurs socio-économiques - 2022,
Insee - Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages - 2019

4.3 Taux de pauvreté par tranche d'âge

Le taux de pauvreté agrégé sur les populations diffère selon les périodes de la vie. Il s'agit ici de la proportion des individus appartenant à un ménage dont le référent fiscal est dans la tranche d'âge indiquée, et qui sont en dessous du taux de pauvreté : ces ménages touchent moins que 60% du revenu médian.

Taux de pauvreté par tranche d'âge



1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

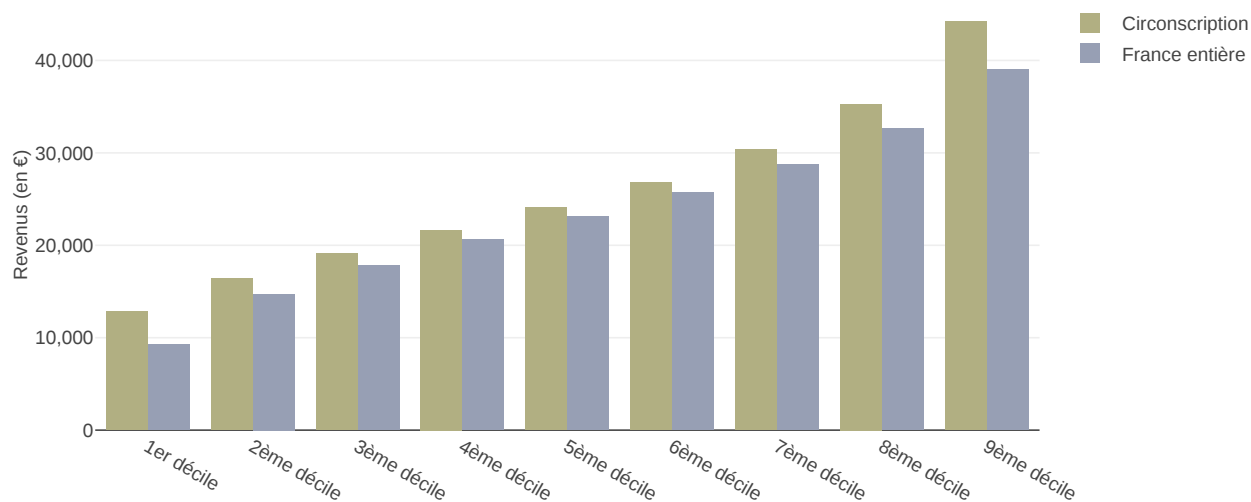
NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, 24,10% des individus appartenant à un ménage dont le référent fiscal a de 30 à 39 ans sont sous le seuil de pauvreté. Ils sont 16,80% en France.

@ Sources : Insee - Circonscriptions législatives, Indicateurs socio-économiques - 2022,
Insee - Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages - 2019

4.4 Déciles de revenu

Répartition des revenus¹



1. Les déciles de revenus sont mis à disposition par IRIS, des échelles de territoires créées par l'Insee. Il s'agit du "plus petit territoire permettant la diffusion de données infra-communales". Les déciles sont agrégés sur les IRIS de la circonscription et de la France, pondérés par leur poids démographique et géographique. Il peut donc y avoir un léger écart entre les données agrégées et la valeur réelle.

NOTE DE LECTURE

Les déciles pour les circonscriptions sont agrégés sur les IRIS (découpage de zone de 2 000 habitants) ce qui introduit une incertitude par rapport au découpage de la circonscription qui n'englobe pas tous les IRIS de sa périphérie.

Source : Insee - Niveau de vie moyen par décile - Données annuelles de 1996 à 2022 - 2022

5.1 Caractéristiques immobilières de la circonscription

Cette section fait un état des lieux du nombre de logement et de la répartition de caractéristiques en 2021 sur les IRIS entièrement ou partiellement couverts par la circonscription.

D'après la définition de l'Insee, une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.

Caractéristiques comparatives des logements			
Variable	Circonscription	Département	France entière
Nb. de logements	930	441 076	41 587 210
Nb. de résidences principales	779	346 496	33 947 682
Nb. de résidences secondaires	90	56 877	4 247 805
Nb. de maison parmi les résidences principales	654	226 690	19 658 779
Nb. d'appartements parmi les résidences principales	118	117 068	13 971 857
Nb. de résidences principales occupées par des propriétaires	558	205 804	19 892 190
Nb. de résidences principales occupées par des locataires	197	131 708	13 313 015
Nb. de résidences principales occupées gratuitement	24	8 984	742 477
Nb. de logements vacants	61	37 703	3 391 724
Nb. de résidences principales construites avant 1991	427	221 299	23 341 786

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des logements selon qu'ils soient vacants, résidences secondaires, ou résidences principales.

Répartition par typologie d'occupation du logements				
Variable	Nombre sur la circonscription	Proportion sur la circonscription	Répartition sur le département (Δ avec la circonscription)	Répartition sur la France entière (Δ avec la circonscription)
Résidences principales	779	83,7 %	78,6 % + 5,2 pt (78,6 %)	81,6 % + 2,1 pt (81,6 %)
Résidences secondaires	90	9,7 %	12,9 % - 3,2 pt (12,9 %)	10,2 % - 0,5 pt (10,2 %)
Logements vacants	61	6,6 %	8,5 % - 2,0 pt (8,5 %)	8,2 % - 1,6 pt (8,2 %)

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

Sur les 930 logements que comptait la circonscription en 2021, 9,7 % sont des résidences secondaires, soit 90 logements. Sur le département, 12,9 % des logements sont des résidences secondaires, ce qui représente un écart de -3,18 points de pourcentage d'avec la circonscription.

Le tableau ci-dessous fait une typologie des résidences principales. Attention : certaines catégories se recoupent. Il est possible pour une résidence principale d'être occupée gratuitement, et d'être une maison. En revanche, les catégories locataires et propriétaires sont exclusives l'une par rapport à l'autre, tout comme les catégories maison et appartement.

- D'après la définition de l'Insee, le **statut d'occupation du logement** définit la situation juridique du ménage concernant l'occupation de leur résidence principale. On distingue quatre statuts principaux :
 - Le statut de **propriétaire** s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété ;
 - Le statut de **locataire ou sous-locataire** s'applique aux ménages acquittant un loyer, quel que soit le type de logement qu'ils occupent (logement loué vide ou loué meublé, chambre d'hôtel s'il s'agit de la résidence principale du ménage) ;
 - Le statut de **logé gratuitement** s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer (exemple : personnes logées gratuitement chez des parents, des amis, leur employeur...) ;

Caractéristiques comparatives des résidences principales				
Variable	Nombre sur la circonscription	Proportion sur la circonscription	Répartition sur le département (Δ avec la circonscription)	Répartition sur la France entière (Δ avec la circonscription)
Maisons parmi les résidences principales	654	84,0 %	65,4 % + 18,6 pt (65,4 %)	57,9 % + 26,1 pt (57,9 %)
Appartements parmi les résidences principales	118	15,1 %	33,8 % - 18,7 pt (33,8 %)	41,2 % - 26,0 pt (41,2 %)
Résidences principales occupées par des propriétaires	558	71,6 %	59,4 % + 12,2 pt (59,4 %)	58,6 % + 13,0 pt (58,6 %)
Résidences principales occupées par des locataires	197	25,2 %	38,0 % - 12,8 pt (38,0 %)	39,2 % - 14,0 pt (39,2 %)
Résidences principales occupées gratuitement	24	3,1 %	2,6 % + 0,5 pt (2,6 %)	2,2 % + 0,9 pt (2,2 %)
Résidences principales construites avant 1991	427	54,9 %	63,9 % - 9,0 pt (63,9 %)	68,8 % - 13,9 pt (68,8 %)

©Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2021

NOTE DE LECTURE

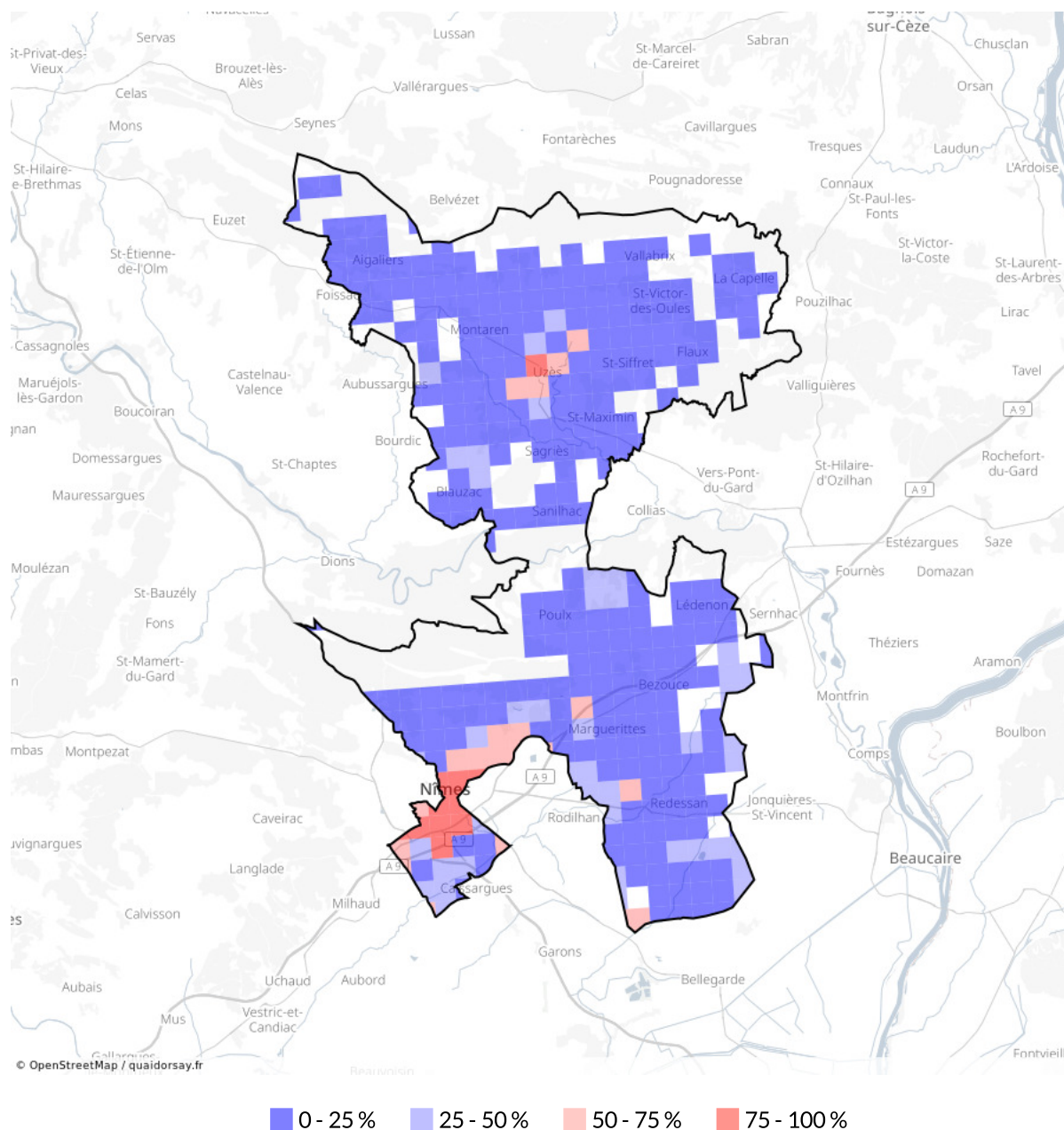
Sur les 779 résidences principales que comptait la circonscription en 2021, 25,2 % étaient occupées par des locataires, soit 197 logements. Sur le département, 38,0 % des résidences principales étaient occupées par des locataires, ce qui représente un écart de -12,77 points de pourcentage d'avec la circonscription.

La table suivante présente des données légèrement différentes : il s'agit des données en proportion calculées par l'INSEE sur la circonscription et la France entière (excepté Mayotte), d'après le recensement de population de 2019.

Proportion des logements selon leur caractéristiques		
Variables	Circonscription	France entière
Part des résidences principales (en % des logements)	85,00 %	82,10 %
Part des résidences secondaires ou occasionnelles (en % des logements)	7,40 %	9,70 %
Part des logements vacants (en % des logements)	7,60 %	8,20 %
Part des logements occupés par leur propriétaire (en % des résidences principales)	50,10 %	57,50 %
Part des logements occupés par des locataires (en % des résidences principales)	47,60 %	40,20 %
Part des logements occupés gratuitement (en % des résidences principales)	2,30 %	2,20 %
Part des maisons (en % des résidences principales)	47,90 %	56,40 %
Part des logements construits avant 1991 (en % des résidences principales).	66,20 %	70,60 %
Part des maisons chauffés au fuel (en % des résidences principales)	4,40 %	8,50 %

5.2 Répartition des logements collectifs et individuels

Pourcentage de ménages en logement collectif



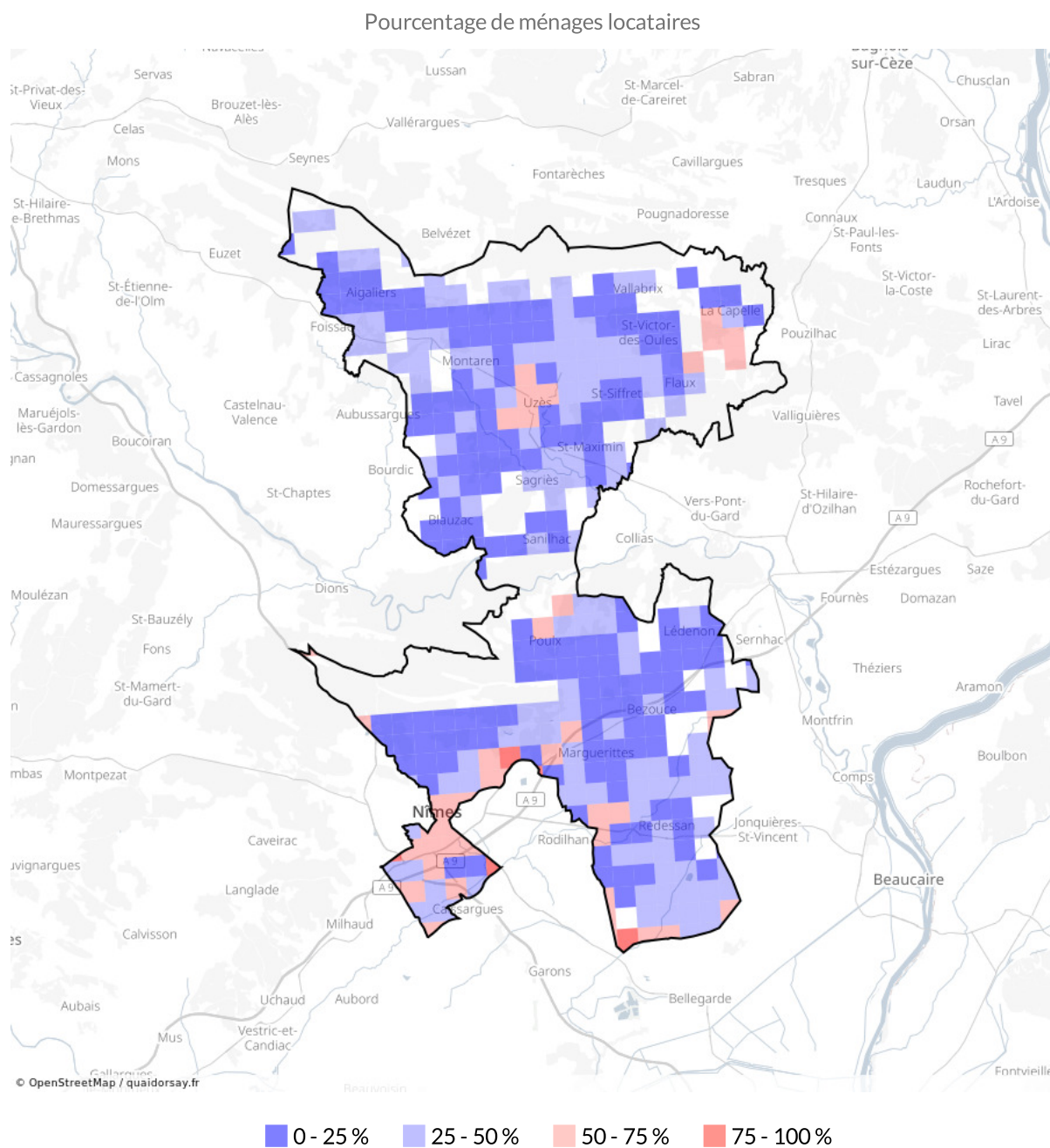
Les zones laissées blanches sont sans population.

Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2019

NOTE DE LECTURE

Dans un carreau bleu clair, la proportion de ménages qui habitent dans un logement collectif est comprise entre 25 % et 50%. Les zones blanches sont sans population résidente (espaces naturels, agricoles...).

5.3 Répartition des propriétaires et locataires



Les zones laissées blanches sont sans population.

© Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2019

NOTE DE LECTURE

Dans un carreau bleu clair, la proportion de ménages qui sont locataires de leur logement est comprise entre 25 et 50 %.
Les zones blanches sont sans population résidente (espaces naturels, agricoles...).

5.4 Performance énergétique de l'habitat

Cette section fait un état des lieux des diagnostics énergétiques effectués depuis 2013 dans **les communes couvertes au moins partiellement** par la circonscription.

La réalisation d'un diagnostic DPE est obligatoire pour mettre un logement en vente ou en location (sauf exceptions). En dehors de ces cas-là, il est possible aux propriétaires de faire diagnostiquer leur logement, préalablement à des travaux de rénovation par exemple. La note issue du DPE pour les logements de la circonscription n'est donc pas représentative de l'ensemble des notes DPE qui pourraient s'obtenir sur la circonscription si tous les logements étaient évalués.

Ainsi, sur les 930 logements que comptait la circonscription en 2018, 15 470 ont fait l'objet d'un diagnostic depuis le 30 juin 2021.

Les variations significatives de certains chiffres peuvent être dûes à des livraisons de grands ensembles de logements neufs ou en rénovation totale.

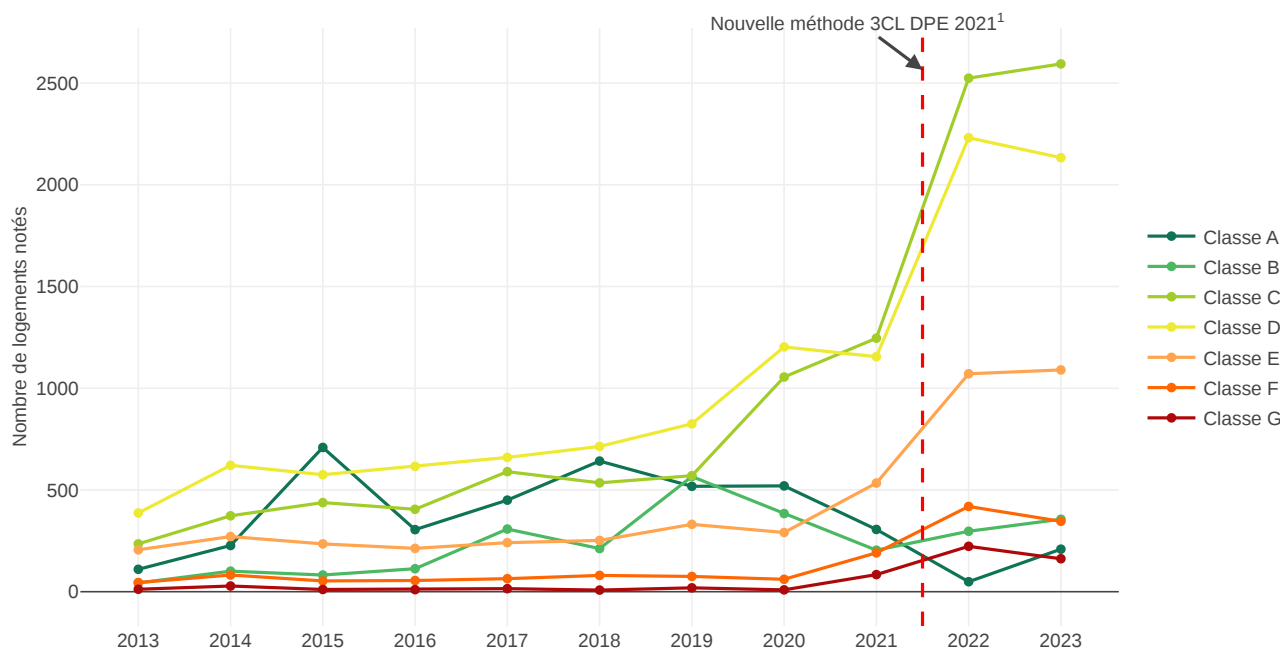
Depuis 2021, **une nouvelle méthode d'obtention d'un DPE a été adoptée : la méthode 3CI-DPE 2021 (version octobre)**. L'évaluation repose sur un algorithme qui s'appuie sur des données comme le type d'énergie utilisée, la surface du logement, la décomposition de l'utilisation des ressources énergétiques en fonction de l'usage, etc... Le changement de méthode ne permet pas de comparer la note de DPE obtenue pour chaque classe avant et après 2021.

Étiquette Diagnostic de Performance Énergétique

Le **diagnostic de performance énergétique (DPE)** d'un logement vise à informer l'occupant du logement de la quantité d'énergie nécessaire pour chauffer l'air et l'eau, le climatiser, etc... Il produit une note de performance énergétique qui va de A, pour les logements les plus économes en énergie, à G, pour les logements les plus consommateurs d'énergie.

Historique depuis 2013

Répartition du nombre de notes DPE des logements de 2013 à 2023



1. Nous supposons que l'augmentation du nombre de logements enregistrés à partir de 2021 est lié à la péremption des anciens diagnostics DPE. En effet, en temps normal, les DPE sont valables 10ans. Cependant, avec la réforme des DPE en 2021 (méthode 3CL-DPE 2021), un DPE réalisé entre 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017 (avec l'ancienne méthode), n'est plus valable après le 31 décembre 2022. De même, les DPE réalisés entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2021 seront obsolètes après 31 décembre 2024. Cela oblige certains propriétaires louant ou vendant leur logement à réactualiser le DPE de leur logement plus tôt que prévu.

Notes DPE de 2013 à 2021 (antérieurs à la réforme 2021)										Notes DPE de 2021 à 2023		
Classe	Nb en 2013 (% du total en 2013)	Nb en 2014 (% du total en 2014)	Nb en 2015 (% du total en 2015)	Nb en 2016 (% du total en 2016)	Nb en 2017 (% du total en 2017)	Nb en 2018 (% du total en 2018)	Nb en 2019 (% du total en 2019)	Nb en 2020 (% du total en 2020)	Nb en 2021 (avant la réforme (% du total))	Nb en 2021 (après la réforme (% du total))	Nb en 2022 (% du total en 2022)	Nb en 2023 (% du total en 2023)
A	110 10,6 %	227 13,3 %	709 33,7 %	305 17,8 %	450 19,3 %	642 26,3 %	518 17,8 %	520 14,8 %	281 7,6 %	25 0,7 %	49 0,7 %	209 3,0 %
B	43 4,1 %	101 5,9 %	82 3,9 %	113 6,6 %	308 13,2 %	212 8,7 %	566 19,5 %	384 10,9 %	135 3,6 %	69 1,9 %	297 4,4 %	356 5,2 %
C	235 22,6 %	373 21,9 %	438 20,8 %	405 23,6 %	590 25,3 %	535 21,9 %	570 19,6 %	1 055 29,9 %	611 16,4 %	635 17,1 %	2 524 37,0 %	2 594 37,6 %
D	387 37,3 %	621 36,5 %	575 27,3 %	616 35,9 %	660 28,4 %	714 29,2 %	825 28,4 %	1 203 34,1 %	630 16,9 %	525 14,1 %	2 231 32,7 %	2 133 31,0 %
E	206 19,8 %	271 15,9 %	235 11,2 %	213 12,4 %	241 10,4 %	252 10,3 %	331 11,4 %	291 8,3 %	236 6,3 %	298 8,0 %	1 071 15,7 %	1 090 15,8 %
F	45 4,3 %	82 4,8 %	53 2,5 %	55 3,2 %	64 2,7 %	80 3,3 %	75 2,6 %	61 1,7 %	54 1,5 %	137 3,7 %	419 6,1 %	346 5,0 %
G	12 1,2 %	28 1,6 %	11 0,5 %	10 0,6 %	15 0,6 %	8 0,3 %	19 0,7 %	9 0,3 %	7 0,2 %	77 2,1 %	223 3,3 %	162 2,4 %
TOTAL	1 038	1 703	2 103	1 717	2 328	2 443	2 904	3 523	3 720		6 814	6 890

@Source : DPE - ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2022

@Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

NOTE DE LECTURE

Les diagnostics de performance énergétique réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note B dans 43 cas en 2013. En 2021, année de la réforme de la méthode des DPE, 32,7 % ont été classés D. Parmi ces 2 231 logements classés D, 630 l'ont été selon l'ancienne méthode (soit 9,2 % des logements diagnostiqués en 2021) et 525 selon la nouvelle (soit 7,7 % des logements diagnostiqués en 2021).

Cumul des notes DPE depuis 2021

Les données tiennent compte de la réforme DPE de 2021 (arrêté du 8 octobre 2021 modifiant la méthode de calcul et les modalités d'établissement du diagnostic de performance énergétique).

Notes DPE des logements depuis le 30 juin 2021 ³						
Note DPE	Nb. logements	%	Cumul depuis A ¹	Cumul depuis G ²	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
A	283	1,8 %	1,8 %	100,0 %	undefinedNaN pt (NaN %)	+ 1,2 pt (0,6 %)
B	722	4,7 %	6,5 %	98,2 %	undefinedNaN pt (NaN %)	+ 2,0 pt (2,7 %)
C	5 753	37,2 %	43,7 %	93,5 %	undefinedNaN pt (NaN %)	+ 10,5 pt (26,7 %)
D	4 889	31,6 %	75,3 %	56,3 %	undefinedNaN pt (NaN %)	- 1,3 pt (32,9 %)
E	2 459	15,9 %	91,2 %	24,7 %	undefinedNaN pt (NaN %)	- 5,7 pt (21,6 %)
F	902	5,8 %	97,0 %	8,8 %	undefinedNaN pt (NaN %)	- 3,3 pt (9,1 %)
G	462	3,0 %	100,0 %	3,0 %	undefinedNaN pt (NaN %)	- 3,3 pt (6,3 %)

1. Cumul depuis A = cumul de la proportion depuis la note maximale de A jusqu'à la note de la tranche.
2. Cumul depuis G = cumul de la proportion depuis la note de la tranche jusqu'à la note minimale de G.
3. Le nombre de logements correspond au nombre de DPE enregistrés sur la circonscription depuis la mise en place de la réforme des DPE en 2021 (méthode 3CL-DPE 2021)

Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

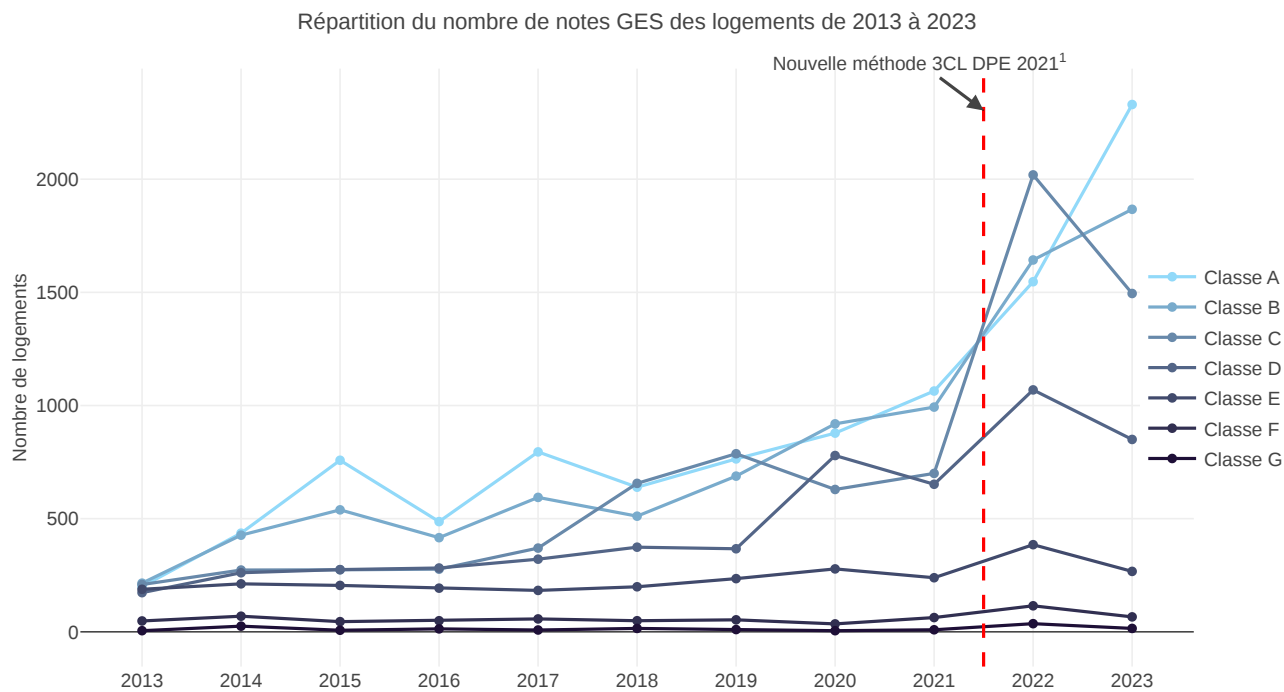
NOTE DE LECTURE

Depuis 2013, les diagnostics de performance énergétique réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note C dans 5753 cas, soit 37,2 % de l'ensemble des diagnostics. 79,6 % des diagnostics de la circonscription ont une note supérieure à C, et 45,7 % ont une note inférieure à C. La proportion de 37,2 % de la circonscription pour la note C est undefinedNaN point à celle calculée à l'échelle départementale et supérieure de 10,5 points à celle calculée à l'échelle nationale.

Etiquette Gaz à Effet de Serre

La note DPE peut s'accompagner d'une seconde note évaluant les **émissions de gaz à effet de serre (note GES)** . Les émissions de gaz à effet de serre d'un logement sont liées à la combustion d'énergies fossiles par les chaudières pour se chauffer ou produire de l'eau chaude sanitaire. Un logement noté A émettra peu de gaz à effet de serre tandis que les logements en émettront de moins en moins à mesure que leur note s'approchera de la note G.

Historique depuis 2021



1. Nous supposons que l'augmentation du nombre de logements enregistrés à partir de 2021 est lié à la péremption des anciens diagnostics DPE. En effet, en temps normal, les DPE sont valables 10ans. Cependant, avec la réforme des DPE en 2021 (méthode 3CL-DPE 2021), un DPE réalisé entre 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017 (avec l'ancienne méthode), n'est plus valable après le 31 décembre 2022. De même, les DPE réalisés entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2021 seront obsolètes après 31 décembre 2024. Cela oblige certains propriétaires louant ou vendant leur logement à réactualiser le DPE de leur logement plus tôt que prévu.

Notes GES de 2013 à 2021 (antérieurs à la réforme 2021)										Notes GES de 2021 à 2023		
Notes	Nben 2013 (% du total en 2013)	Nben 2014 (% du total en 2014)	Nben 2015 (% du total en 2015)	Nben 2016 (% du total en 2016)	Nben 2017 (% du total en 2017)	Nben 2018 (% du total en 2018)	Nben 2019 (% du total en 2019)	Nben 2020 (% du total en 2020)	Nben 2021 avant la réforme (% du total)	Nben 2021 après la réforme (% du total)	Nben 2022 (% du total en 2022)	Nben 2023 (% du total en 2023)
A	200 19,3 %	436 25,6 %	758 36,0 %	487 28,4 %	795 34,1 %	639 26,2 %	764 26,3 %	878 24,9 %	518 13,9 %	546 14,7 %	1 547 22,7 %	2 330 33,8 %
B	215 20,7 %	427 25,1 %	539 25,6 %	416 24,2 %	594 25,5 %	511 20,9 %	688 23,7 %	919 26,1 %	528 14,2 %	465 12,5 %	1 643 24,1 %	1 867 27,1 %
C	209 20,1 %	273 16,0 %	274 13,0 %	277 16,1 %	370 15,9 %	656 26,9 %	787 27,1 %	629 17,9 %	293 7,9 %	407 10,9 %	2 019 29,6 %	1 495 21,7 %
D	173 16,7 %	261 15,3 %	275 13,1 %	282 16,4 %	321 13,8 %	374 15,3 %	367 12,6 %	779 22,1 %	434 11,7 %	218 5,9 %	1 069 15,7 %	850 12,3 %
E	188 18,1 %	212 12,4 %	205 9,7 %	193 11,2 %	183 7,9 %	199 8,1 %	235 8,1 %	278 7,9 %	143 3,8 %	96 2,6 %	385 5,7 %	267 3,9 %
F	48 4,6 %	69 4,1 %	45 2,1 %	49 2,9 %	57 2,4 %	49 2,0 %	53 1,8 %	35 1,0 %	34 0,9 %	29 0,8 %	115 1,7 %	66 1,0 %
G	5 0,5 %	25 1,5 %	7 0,3 %	13 0,8 %	8 0,3 %	15 0,6 %	10 0,3 %	5 0,1 %	4 0,1 %	5 0,1 %	36 0,5 %	15 0,2 %
TOTAL	1 038	1 703	2 103	1 717	2 328	2 443	2 904	3 523	3 720		6 814	6 890

© Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, le nombre de logements de classe GES déclaré sur un an est passé de 652 logements classés D en 2021, soit 62,8 % % des logements déclarés dans la circonscription à 850 classés D en 2023, soit 40,4 % % des logements déclarés dans la circonscription.

Notes GES depuis le 30 juin 2021						
Note GES	Nb. logements	%	Cumul depuis A ¹	Cumul depuis G ²	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
A	4 423	28,6 %	28,6 %	100,0 %	undefinedNaN pt (NaN %)	+ 28,0 pt (0,6 %)
B	3 975	25,7 %	54,3 %	71,4 %	undefinedNaN pt (NaN %)	+ 23,0 pt (2,7 %)
C	3 921	25,3 %	79,6 %	45,7 %	undefinedNaN pt (NaN %)	- 1,4 pt (26,7 %)
D	2 137	13,8 %	93,4 %	20,4 %	undefinedNaN pt (NaN %)	- 19,1 pt (32,9 %)
E	748	4,8 %	98,3 %	6,6 %	undefinedNaN pt (NaN %)	- 16,8 pt (21,6 %)
F	210	1,4 %	99,6 %	1,7 %	undefinedNaN pt (NaN %)	- 7,8 pt (9,1 %)
G	56	0,4 %	100,0 %	0,4 %	undefinedNaN pt (NaN %)	- 6,0 pt (6,3 %)

1. Cumul depuis A = cumul de la proportion depuis la note maximale de A jusqu'à la note de la tranche.

2. Cumul depuis G = cumul de la proportion depuis la note de la tranche jusqu'à la note minimale de G.

© Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

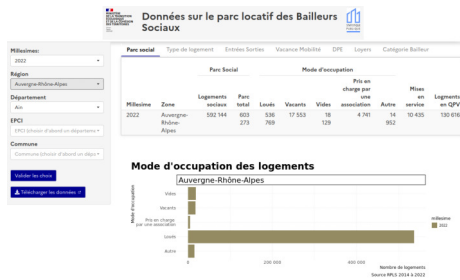
NOTE DE LECTURE

Depuis 2021, les diagnostics d'émission de gaz à effet de serre réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note C dans 3921 cas, soit 25,3 % de l'ensemble des diagnostics. 79,6 % des diagnostics de la circonscription ont une note supérieure à C, et 45,7 % ont une note inférieure à C. La proportion de 25,3 % de la circonscription pour la note C est supérieure de 25,3 points à celle calculée à l'échelle départementale et inférieure de 1,4 points à celle calculée à l'échelle nationale.

5.5 Autres indicateurs liés aux logements

Pour aller plus loin

- **Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)**

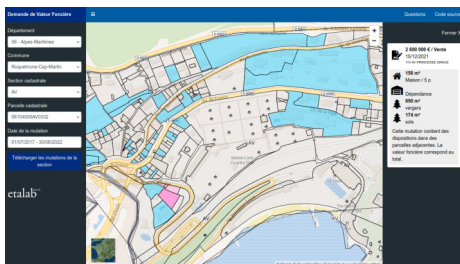


COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CGDD) - 2022
Graphiques

Informations sur le parc locatif, commune par commune : mode d'occupation, type, loyer, DPE.

www.dataviz.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/RPLS

- **Prix de vente de l'immobilier**



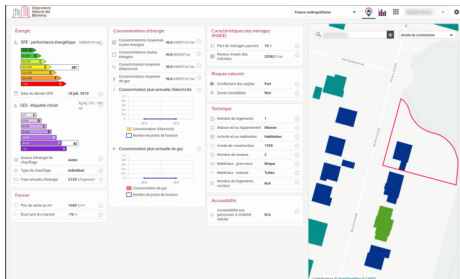
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE - 2023

Cartographie au niveau du bâtiment

Ensemble des ventes de biens fonciers réalisées au cours des cinq dernières années, en Hexagone et dans les départements et territoires d'outre-mer – sauf à Mayotte et en Alsace-Moselle.

www.app.dvf.etalab.gouv.fr

- **Observatoire National des Bâtiments**



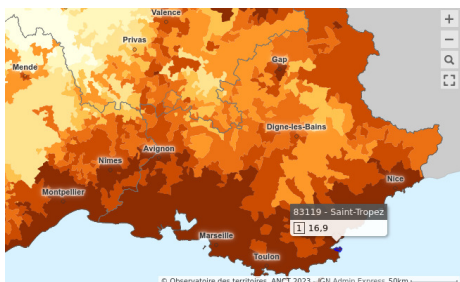
OBSERVATOIRE NATIONAL DES BÂTIMENTS - 2022

Cartographie au niveau du bâtiment

Informations (prix, performance énergétique, permis de construire...) au niveau de chaque bâtiment de France, qu'il soit collectif ou individuel. Service gratuit, sur inscription.

www.observatoire-national-batiments.fr

- **Carte des loyers**



AGENCE NATIONALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT - 2023

Cartographie

Carte des loyers réalisée par l'ANIL grâce à un partenariat avec Groupe SeLoger et Leboncoin.

www.ecologie.gouv.fr/carte-des-loyers

6.1 Établissements et équipement de santé

Cette section fait un état des lieux des établissements et équipements de santé disponibles dans **les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement** par la circonscription.

Nombre d'établissements de santé par catégorie	
Centres Hospitaliers Régionaux	5
Centres Hospitaliers Spécialisés Lutte Maladies Mentales	4
Hôpitaux Locaux	2
Etablissements de santé privé autorisés en SSR	3
Etablissements de Soins de Longue Durée	2
Etablissements de Soins de Courte Durée	3
Autres Etablissements de Lutte contre les Maladies Mentales	8
Traitements et Soins à Domicile	2
Dialyse Ambulatoire	3
Autres Etablissements Relevant de la Loi Hospitalière	16
Autres structures d'exercice libéral	21
Dispensaires ou Centres de Soins	5
Etablissements de PMI et de Planification Familiale	12
Centres de Santé	16
Laboratoires de Biologie Médicale	15
Commerce de Biens à Usage Médicaux	72
Transfusion Sanguine	1
Installations autonomes de chirurgie esthétique	2
Centre de ressources transverse	2
Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST)	1
Services d'incendie et de secours	1
Etab.Educ.Spéciale pour Déficients Mentaux et Handicapés	11
Etab.Educ Spéciale pour Enfants Trouble Conduite et Comport	7
Etablissements d'Education Spéciale pour Handicapés Moteurs	1
Etab.Education Spéciale pour Déficients Sensoriels	1
Services à Domicile ou Ambulatoires pour Handicapés	21
Etab. Expérimentaux en Faveur de l'Enfance Handicapée	1
Etab. et Services d'Hébergement pour Adultes Handicapés	6
Etab.et Services de Travail Protégé pour Adultes Handicapés	8
Services de Maintien à Domicile pour Handicapés	7
Etablissements d'Hébergement pour Personnes âgées	29
Services de Maintien à Domicile pour Personnes âgées	1
Etablissements Expérimentaux en Faveur des Personnes âgées	1
Etablissements de l'Aide Sociale à l'Enfance	9
Etab.et Services du Ministère de la Justice pour Mineurs	7
Services Concourant à la Protection de l'Enfance	6
Etab. Expérimentaux en Faveur de l'Enfance Protégée	1
Etablissements pour Adultes et Familles en Difficulté	15
Autres Etablissements Sociaux d'Hébergement et d'Accueil	7
Autres Etablissements médico-sociaux	9
Etablissements et services multi-clientèles	37
Centres de ressources	2
Logements en Structure Collective	4
Protection des majeurs	4
Centres prestataires de services pr personnes cérébro-lésées	1
Etablissements de Formation des Personnels Sanitaires	4
Etablissements de Formation des Personnels Sociaux	2

©Source : Atlasanté - Répertoire des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

Type d'établissements de santé de proximité	Nombre	Ratio par habitant	Δ National (ratio par habitant)
Maison de santé (L.6223-3)	19	1 pour 10 681	2,2 fois plus (1 pour 23 134)
Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)	1	1 pour 202 938	2,2 fois moins (1 pour 91 728)
Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)	1	1 pour 202 938	2,4 fois plus (1 pour 484 014)
Equipe Mobile Médico-sociale Précarité (EMMSP)	1	1 pour 202 938	3,2 fois plus (1 pour 649 961)
Maison Départementale des Personnes Handicapées	1	1 pour 202 938	3,9 fois plus (1 pour 784 436)
Laboratoire de Biologie Médicale	15	1 pour 13 529	1,1 fois plus (1 pour 15 108)
Services de Prévention et de Santé au Travail	1	1 pour 202 938	1,3 fois moins (1 pour 154 752)
Maison Médicale de Garde	1	1 pour 202 938	2,6 fois plus (1 pour 520 961)
Pharmacie d'Officine	67	1 pour 3 029	1,1 fois plus (1 pour 3 384)

Source : Atlasanté - Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 67 pharmacies d'officine, soit, rapporté à la population locale, une pharmacie d'officine pour 3 029 habitants. C'est 1,1 fois plus d'établissements pour le même nombre d'habitants qu'à l'échelle nationale (dont le ratio est de 1 établissement pour 3 384 habitants).

Équipements lourds de santé	
Appareil d'IRM à utilisation clinique	3
Caisson hyperbare	0
Caméra à positons	0
Caméra à scintillation avec détecteur d'émission de positons	0
Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons	4
Cyclotron à utilisation médicale	0
Scanographe à utilisation médicale	2
Tomographe à émissions	3

Source : Atlasanté - Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 2 équipement(s) de type scanographe à utilisation médicale.

6.2 Professionnels de santé

Le tableau ci-dessous est un extrait de l'annuaire AMELI de l'Assurance Maladie des professionnels de santé qui exercent une activité libérale. Sont décomptés les professionnels de santé dont le lieu d'exercice, en établissement ou en cabinet, est situé dans une commune couverte, au moins partiellement, par la circonscription.

Professionnels de santé exerçant une activité libérale	Nombre	Ratio par habitant	Nombre pour 100 000 habitants de la circonscription	Δ National (ratio par habitant)	Nombre pour 100 000 français (Δ avec la circo)
Infirmier	462	1 pour 439	228	1,5 fois plus (1 pour 679)	147 + 80,48 d'écart
Masseur-kinésithérapeute	388	1 pour 523	191	1,6 fois plus (1 pour 818)	122 + 69,07 d'écart
Médecin généraliste	194	1 pour 1 046	96	1,2 fois plus (1 pour 1 267)	79 + 16,72 d'écart
Chirurgien-dentiste	161	1 pour 1 260	79	1,4 fois plus (1 pour 1 815)	55 + 24,24 d'écart
Orthophoniste	91	1 pour 2 230	45	1,4 fois plus (1 pour 3 027)	33 + 11,81 d'écart
Pédicure-podologue	47	1 pour 4 318	23	1,1 fois plus (1 pour 4 929)	20 + 2,87 d'écart
Sage-femme	34	1 pour 5 969	17	1,4 fois plus (1 pour 8 195)	12 + 4,55 d'écart
Psychiatre	31	1 pour 6 546	15	1,7 fois plus (1 pour 10 996)	9 + 6,18 d'écart
Radiologue	33	1 pour 6 150	16	2,0 fois plus (1 pour 12 437)	8 + 8,22 d'écart
Cardiologue	31	1 pour 6 546	15	2,3 fois plus (1 pour 14 891)	7 + 8,56 d'écart
Ophtalmologiste	22	1 pour 9 224	11	1,8 fois plus (1 pour 16 365)	6 + 4,73 d'écart
Anesthésiste réanimateur	31	1 pour 6 546	15	2,8 fois plus (1 pour 18 380)	5 + 9,83 d'écart
Orthoptiste	30	1 pour 6 765	15	2,9 fois plus (1 pour 19 333)	5 + 9,61 d'écart
Gynécologue obstétricien	21	1 pour 9 664	10	2,3 fois plus (1 pour 21 824)	5 + 5,77 d'écart
Pédiatre	13	1 pour 15 611	6	1,6 fois plus (1 pour 25 379)	4 + 2,47 d'écart
Chirurgien orthopédiste et traumatologue	20	1 pour 10 147	10	2,6 fois plus (1 pour 26 278)	4 + 6,05 d'écart
Dermatologue et vénérologue	11	1 pour 18 449	5	1,5 fois plus (1 pour 28 590)	3 + 1,92 d'écart
Chirurgien-dentiste spécialiste en orthopédie dento-faciale	13	1 pour 15 611	6	2,0 fois plus (1 pour 31 860)	3 + 3,27 d'écart
Gastro-entérologue et hépatologue	13	1 pour 15 611	6	2,3 fois plus (1 pour 36 573)	3 + 3,67 d'écart
Oto-Rhino-Laryngologue (ORL) et chirurgien cervico-facial	8	1 pour 25 367	4	1,5 fois plus (1 pour 38 083)	3 + 1,32 d'écart

Professionnels de santé exerçant une activité libérale	Nombre	Ratio par habitant	Nombre pour 100 000 habitants de la circonscription	Δ National (ratio par habitant)	Nombre pour 100 000 français (Δ avec la circo)
Rhumatologue	11	1 pour 18 449	5	2,7 fois plus (1 pour 49 923)	2 + 3,42 d'écart
Pneumologue	10	1 pour 20 294	5	2,9 fois plus (1 pour 58 081)	2 + 3,21 d'écart
Chirurgien urologue	8	1 pour 25 367	4	2,5 fois plus (1 pour 62 899)	2 + 2,35 d'écart
Neurologue	3	1 pour 67 646	1	1,0 fois moins (1 pour 66 129)	2 - 0,03 d'écart
Médecin biologiste	3	1 pour 67 646	1	1,0 fois moins (1 pour 66 387)	2 - 0,03 d'écart
Chirurgien plasticien	7	1 pour 28 991	3	2,6 fois plus (1 pour 76 594)	1 + 2,14 d'écart
Chirurgien général	3	1 pour 67 646	1	1,2 fois plus (1 pour 79 913)	1 + 0,23 d'écart
Endocrinologue-diabétologue	9	1 pour 22 549	4	3,7 fois plus (1 pour 83 226)	1 + 3,23 d'écart
Gynécologue médical	4	1 pour 50 735	2	2,0 fois plus (1 pour 99 920)	1 + 0,97 d'écart
Anatomo-Cyto-Pathologiste	8	1 pour 25 367	4	4,0 fois plus (1 pour 101 859)	1 + 2,96 d'écart
Chirurgien viscéral	5	1 pour 40 588	2	2,8 fois plus (1 pour 113 365)	1 + 1,58 d'écart
Néphrologue	4	1 pour 50 735	2	2,5 fois plus (1 pour 126 615)	1 + 1,18 d'écart

© Source : CNAM - Annuaire des professionnels de santé - 2025

NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 194 médecins généralistes, soit, rapporté à la population locale, un médecin généraliste pour 1 046 habitants. C'est 1,2 fois plus de professionnels de santé pour le même nombre d'habitants qu'à l'échelle nationale (dont le ratio est de 1 établissement pour 1 268 habitants).

De plus, pour 100 000 habitants, la circonscription dispose de 227,66 infirmiers, tandis que sur la France entière, il y en a en moyenne 147,18 pour 100 000 habitants.

6.3 Proximité aux services d'urgence

Le diagnostic d'accès aux soins urgents est réalisé par le ministère de la santé pour décrire, commune par commune, l'équipement en services de soins urgents au 31 décembre d'une année donnée et les distances d'accès des habitants de la commune à ces services.

Temps d'accès à un service d'urgence			
Temps ¹ (mn)	via	Nb. communes ²	Population ³
0	SMUR	1	150 610
20	SMUR	3	19 515
20	Hélicoptère	6	13 741
25	SMUR	4	8 570
25	Hélicoptère	6	6 972
30	SMUR	4	2 690

1. Le temps calculé de chef-lieu à chef-lieu de commune par la DREES est regroupé en tranches de 5mn. Le temps à 0 correspond aux communes où un service d'urgence ou un médecin contact est présent dans la commune.

2. Nombre de communes ou arrondissements au moins partiellement couverts par la circonscription concernés par le temps indiqué.

3. Cumul des populations des communes en 2017.

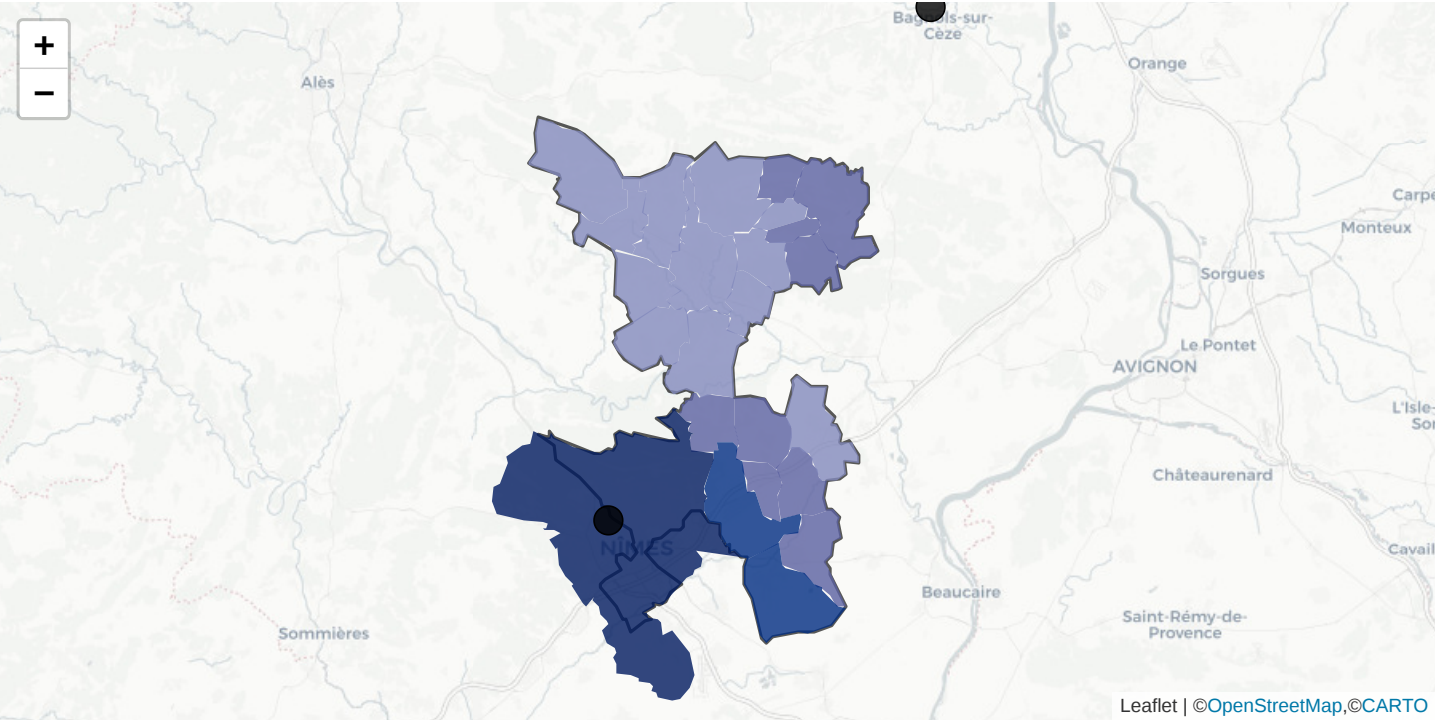
4. Attention : les points correspondent aux communes qui accueillent le service d'urgence, pas à la rue où est situé ce service d'urgence.

© Source : DREES - Diagnostic d'accès aux soins urgents - 2019

NOTE DE LECTURE

En 2019, il y avait 4 commune(s) ou arrondissement(s) couvert(s) au moins partiellement par la circonscription déservies par une structure mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) avec un délai estimé à 30 minutes (de chef-lieu à chef-lieu). Ces communes rassemblaient 2690 habitants (population 2017).

Carte du temps d'accès aux urgences



Type d'équipement : ● Service Médical d'Urgence et de Réanimation

Distance aux services médicaux d'urgence et de réanimation:

local

à moins de 10 min

entre 10 et 20 min

entre 20 et 30 min

entre 30 et 40 min

au delà de 40 min

1. Attention : les points correspondent aux communes qui accueillent le service d'urgence, pas à la rue où est situé ce service d'urgence, selon la [définition Insee](#).

Ce chapitre concerne la thématique de l'éducation. Les données sont issues du Ministère de l'Éducation nationale , Ministère de l'Enseignement supérieur et de l' Onisep . Leur périmètre couvre la plupart des établissements d'enseignement, sauf les établissements privés hors contrat.

7.1 Effectif des établissements

Nombre d'établissements et d'élèves

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

Type	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves par niveau ¹	Part de l'effectif total dans le privé sous contrat ⁴
Maternelle et élémentaire	80	10 108	1 263	18,0% soit 1820 élèves
Collège	13	6 728	1 682	23,6% soit 1588 élèves
Lycée	13	4 937	1 645	21,6% soit 1064élèves
Supérieur public	32	n.c. ³	n.a. ⁴	n.a. ⁴
Autre ²	10	n.c. ³	n.a. ⁴	n.a. ⁴
TOTAL	148	21 773		

1. Nombre d'élèves par niveau : l'effectif total est divisé par 8 pour le primaire (3 de maternelle et 5 d'élémentaire), 4 pour le collège et 3 pour le lycée. C'est une approximation car certains lycées accueillent des sections professionnelles et/ou BTS.
2. Autres établissements : Liste disponible dans DataCirco Augmenté.
3. N.c : Non-communicué, données insuffisantes.
4. N.a : Non-appliquable, le calcul de l'effectif par niveau n'a pas de sens dans le cas de l'enseignement supérieur.
5. A condition que les établissements privés publient leurs effectifs.

© Sources : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Onisep

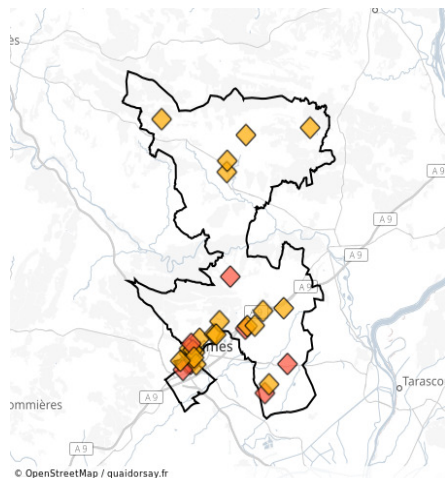
NOTE DE LECTURE

Il y a 21 773 personnes scolarisées en premier ou second degré dans la circonscription, soit 18,2% de la population de la circonscription qui est de 119 648 habitants. Au niveau de la France, ce chiffre est de 17,8%. Dans la circonscription, il y a 4 472 élèves du primaire et secondaire scolarisés dans des établissements privés, soit 20,5% des élèves. Au niveau national ce chiffre est de 17,2%.

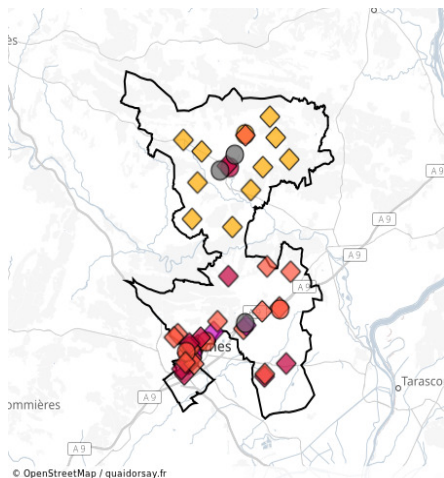
Cartographie des établissements classés par nombre d'élèves

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

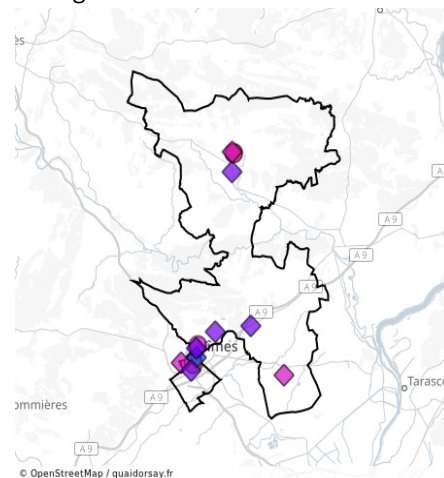
Maternelle



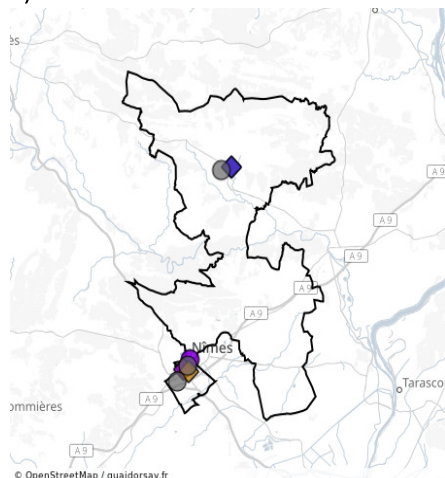
Élémentaire



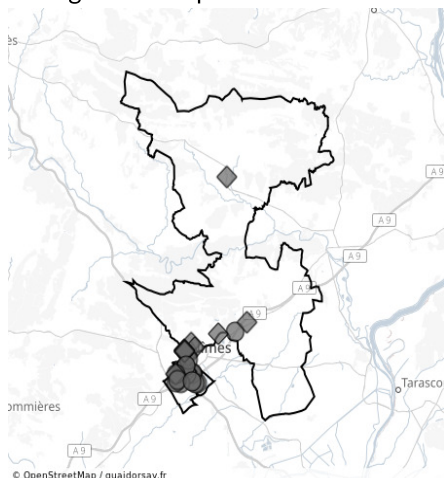
Collèges



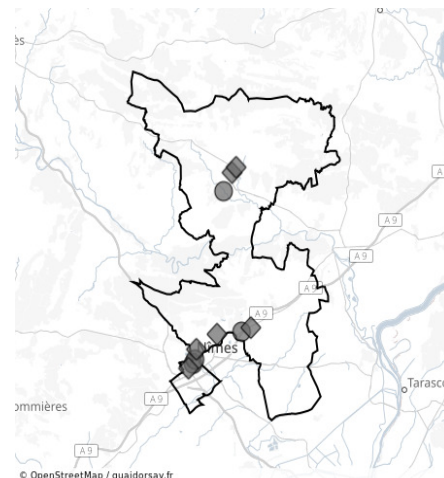
Lycées



Enseignement supérieur



Autres



Type d'établissement :  Public  Privé

Nombre d'élèves :  < 100  100 à 199  200 à 299  300 à 499  500 à 799  800 à 999  > 1000  n.c.

© Sources : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Onisep

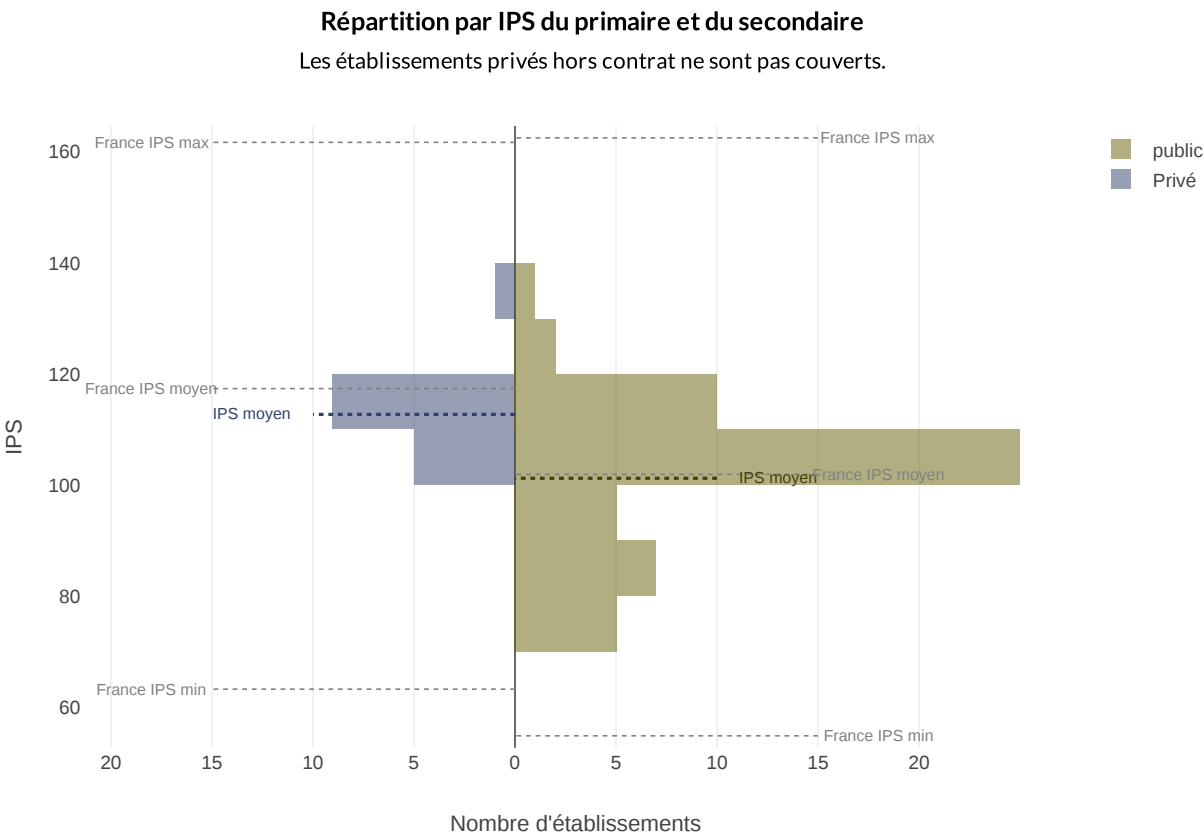
DataCirco Interactif 

Zoom sur les effectifs →



7.2 Indice de position sociale

L'Indice de Position Sociale (IPS) d'un établissement scolaire est un indicateur calculé par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Ce dernier résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement. L'IPS permet ainsi de rendre compte des disparités sociales existantes entre établissements. Il est compris entre 0 et 200. Plus l'IPS est élevé, plus la position sociale des parents est élevée. Cet indicateur est disponible pour les établissements de maternelle, élémentaire, collège et lycée ; [consulter la définition de l'IPS](#).



Maternelles, élémentaires, collèges et lycées	IPS moyen		IPS minimal		IPS maximal	
	circonscription	national	circonscription	national	circonscription	national
Établissements publics	101,2	102,0	70,7	54,9	138,1	162,5
Établissements privés	112,7	117,4	102,2	63,3	133,9	161,7
Tous les établissements	103,7	104,7	70,7	54,9	138,1	162,5

Source : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale - Données multiples - 2025

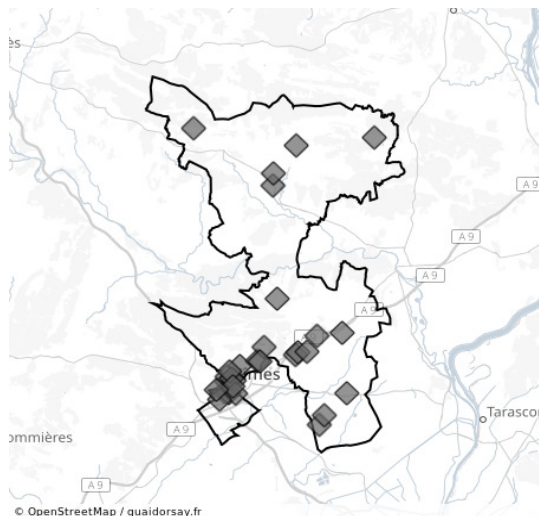
NOTE DE LECTURE

L'IPS moyen des établissements du secondaire et du primaire est de 103,7 dans la circonscription et de 104,7 à l'échelle nationale. Pour les établissements publics, l'IPS moyen de la circonscription est de 101,2.

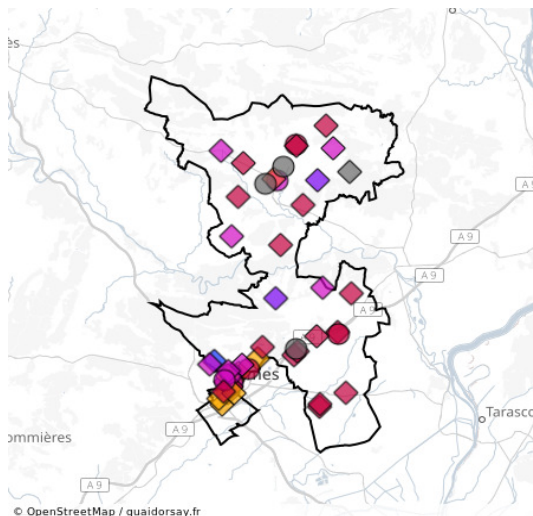
Cartographie des établissements classés par IPS

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

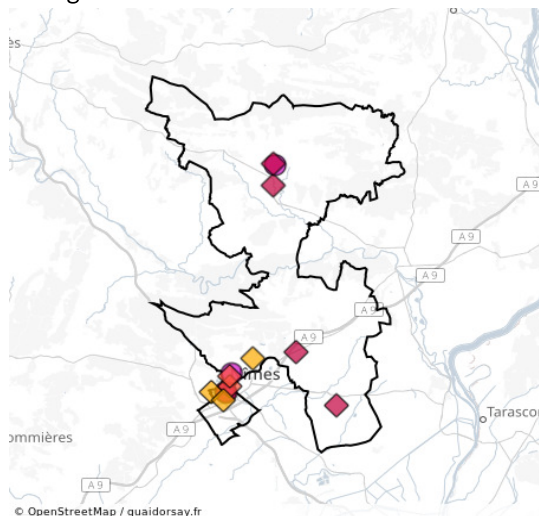
Maternelle



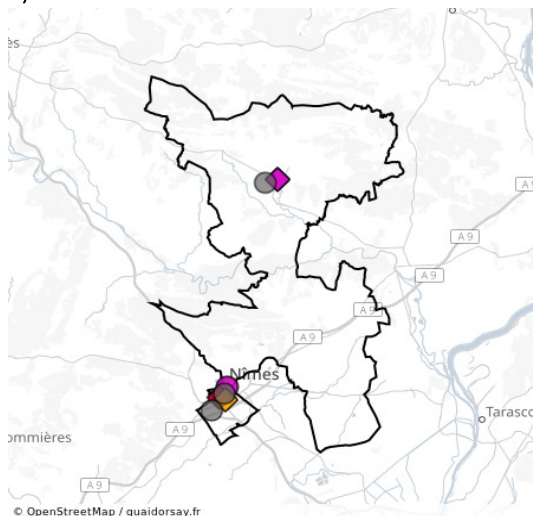
Élémentaire



Collèges



Lycées



Type d'établissement :  Public  Privé

IPS :  < 90  90 à 99  100 à 109  110 à 119  120 à 129  130 à 139  > 140  n.c.

© Source : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale - Données multiples - 2025

DataCirco

Interactif 

Zoom sur les IPS →



7.3 Liste de tous les établissements

La liste de tous les établissements de la circonscription, sauf privés hors contrat, est disponible dans DataCirco. Augmenté avec leur effectif, leur IPS et d'autres indicateurs tels que le taux de réussite ou le classement REP+.



Ce chapitre concerne la thématique de l'environnement. Les données sont issues du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour l'occupation des sols, de la base ERA5 issue de Copernicus Climate Change Service (C3S) et de Climate Data Store (CDS) pour le climat.

8.1 Occupation des sols et paysages

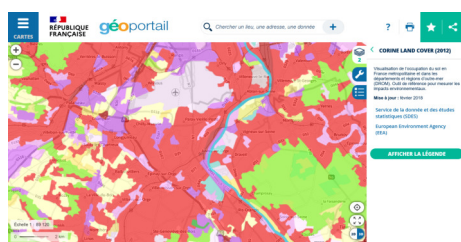
Cette partie dresse un portrait biophysique de la circonscription.

L'occupation des sols

La section fait un inventaire des principaux types d'occupation des sols de la circonscription en 2012. Les données sont issues du programme européen d'observation de la Terre Copernicus, développé pour 39 Etats européens. La base de données, Corine Land Rover décline l'occupation des sols en 44 postes (et 48 pour les DROM-COM).

Pour aller plus loin

- Occupation des sols



COPERNICUS - 2012

Cartographie nationale

L'occupation des sols est une classification des territoires en fonction de leur usage.

La carte du territoire de la circonscription est accessible sur le Géo Portail de l'IGN.

Géoportail [🔗](#)

Tableau comparatif

Le tableau ci-dessous affiche seulement les postes spécifiques à la circonscription en les comparant à leur représentation à l'échelle nationale.

Part de la superficie couverte par les différents types d'espaces			
Type d'espace	Superficie couverte sur la circonscription (en hectares)	Part de la superficie de la circonscription	Part de la superficie française
Chantiers	0	0,00 %	0,02 % 0,0 pt (0,0 %)
Equipements sportifs et de loisirs	111	0,25 %	0,18 % + 0,1 pt (0,2 %)
Extraction de matériaux	168	0,38 %	0,14 % + 0,2 pt (0,1 %)
Forêt et végétation arbustive en mutation	3 623	8,26 %	2,17 % + 6,1 pt (2,2 %)
Forêts de conifères	444	1,01 %	5,11 % - 4,1 pt (5,1 %)
Forêts de feuillus	9 451	21,55 %	14,62 % + 6,9 pt (14,6 %)
Forêts mélangées	2 123	4,84 %	3,04 % + 1,8 pt (3,0 %)
Marais intérieurs	44	0,10 %	0,29 % - 0,2 pt (0,3 %)
Oliveraies	280	0,64 %	0,02 % + 0,6 pt (0,0 %)
Pelouses et pâturages naturels	587	1,34 %	1,96 % - 0,6 pt (2,0 %)
Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole	688	1,57 %	13,03 % - 11,5 pt (13,0 %)
Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés	4	0,01 %	0,08 % - 0,1 pt (0,1 %)
Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants	902	2,06 %	2,45 % - 0,4 pt (2,4 %)
Systèmes culturaux et parcellaires complexes	6 988	15,94 %	8,90 % + 7,0 pt (8,9 %)
Terres arables hors périmètres d'irrigation	1 169	2,66 %	23,41 % - 20,7 pt (23,4 %)
Tissu urbain continu	201	0,46 %	0,07 % + 0,4 pt (0,1 %)
Tissu urbain discontinu	4 109	9,37 %	3,53 % + 5,8 pt (3,5 %)
Vergers et petits fruits	587	1,34 %	0,30 % + 1,0 pt (0,3 %)
Vignobles	9 319	21,25 %	1,65 % + 19,6 pt (1,7 %)
Végétation clairsemée	190	0,43 %	0,69 % - 0,3 pt (0,7 %)
Végétation sclérophylle	2 002	4,57 %	0,93 % + 3,6 pt (0,9 %)
Zones industrielles ou commerciales et installations publiques	863	1,97 %	0,59 % + 1,4 pt (0,6 %)

© Source : Ministère chargé de l'écologie - Inventaire biophysique de l'occupation des sols - 2012

NOTE DE LECTURE

En 2012, 0,3 % du territoire de la circonscription était occupé par un environnement de type *équipements sportifs et de loisirs*, soit 111 hectares (ce qui équivaut à 1,11 km²). Cette occupation des sols de type *équipements sportifs et de loisirs* représentait 0,2 % de la superficie française.

La circonscription est majoritairement occupée par le territoire de type *forêts de feuillus* qui représentent 21,5 % de sa superficie. Soit 6,93 points de pourcentage d'écart avec la France pour ce type de territoire.

A noter que les chiffres concernant les mers et océans sont très en dessous de la réalité pour les circonscriptions concernées car les limites de circonscription ne tiennent pas compte de ces zones, étant un découpage à usage électoral.

L'artificialisation des sols

L'artificialisation est "l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage." (article 192 de la loi dite *Climat et résilience*).

Les surfaces artificialisées sont constituées de sols :

- soit **imperméabilisés en raison du bâti ou d'un revêtement, soit stabilisés et compactés, soit constitués de matériaux composites.**
- végétalisés ou herbacés, et qui sont à **usage résidentiel, de production secondaire ou tertiaire, ou d'infrastructures ...** qu'elles soient en chantier ou à l'abandon.

Les surfaces suivantes sont considérées pour l'essentiel comme non artificialisées : plans d'eau, surfaces végétalisées, forêts, champs cultivés ou non, parcs ou jardins publics, ainsi que surfaces végétalisées sur lesquelles seront implantées des installations de panneaux photovoltaïques.

Attention, cette définition s'applique à partir d'un **seuil de surface**. Par exemple, elle ne concerne les bâtiments qu'à partir de 50 m² de prise au sol.

Toutes les zones bâties (maisons, immeubles, etc...), les zones non bâties (routes, places, parking...), les surfaces stabilisées et compactées, partiellement ou totalement perméables, et recouvertes de matériaux minéraux (excepté dans le cadre d'activités d'extraction), comme les sols pavés, ou les chemins de graviers ou les zones à autres matériaux composites (comme les décharges), sont donc considérées comme artificialisées.

On y ajoute : les terres cultivées par d'autres activités que le secteur primaire : pelouses et prairies, terres arables, roselières, jardins privés, ou consacrés à une activité secondaire ou tertiaire, ainsi que les espaces abandonnés, ou en cours de végétalisation.

Le reste des espaces végétalisés, exploités ou non par le secteur tertiaire (champs, forêts ou surfaces naturelles), est considéré comme non artificialisé. Cette définition est donnée dans le décret n° 2023-1096 du 27 novembre 2023 relatif à l'évaluation et au suivi de l'artificialisation des sols.

La table de correspondance de l'OCS GE (occupation du sol à grande échelle) aide à comprendre la nomenclature des sols. Un fascicule du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires aide à mieux comprendre le lien entre occupation des sols et artificialisation : Fascicule 1 : Définir et observer la consommation d'espaces naturels

Sur la période 2021 à 2031, la loi prévoit de réduire de moitié la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale. Cet objectif national fixé par la loi du 21 avril 2021 s'inscrit dans la perspective **Zéro artificialisation nette des sols** pour 2050. La consommation d'espace se distingue néanmoins de l'artificialisation des sols. En effet, elle correspond à "la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné".

Consommation des sols par secteur selon les destinations sur la période 2009 à 2024			
Type d'occupation des sols artificialisés	Circonscription	Département	France entière
Surface artificialisée destinée au mixte (en m²) (part de la surface artificialisée destinée au mixte)	118 899 2,2 %	689 138 2,2 %	43 879 266 1,8 %
Surface artificialisée destinée aux infrastructures routières (en m²) (part de la surface artificialisée destinée aux infrastructures routières)	378 024 6,9 %	1 865 419 6,0 %	157 587 042 6,6 %
Surface artificialisée destinée aux infrastructures ferroviaires (en m²) (part de la surface artificialisée destinée aux infrastructures ferroviaires)	72 564 1,3 %	449 816 1,4 %	16 411 183 0,7 %
Surface artificialisée à destination inconnue (en m²) (part de la surface artificialisée à destination inconnue)	310 539 5,6 %	1 484 236 4,8 %	107 207 538 4,5 %
Surface artificialisée destinée à l'activité (en m²) (part de la surface artificialisée destinée à l'activité)	792 586 14,4 %	7 666 671 24,6 %	547 863 874 23,1 %
Surface artificialisée destinée à l'habitat (en m²) (part de la surface artificialisée destinée à l'habitat)	3 825 002 69,6 %	18 973 616 61,0 %	1 499 642 922 63,2 %
TOTAL	5 497 614	31 128 896	2 372 591 825

Source : CEREMA - Indicateurs communaux des flux de consommation des sols de 2009 à 2024 - 2024

NOTE DE LECTURE

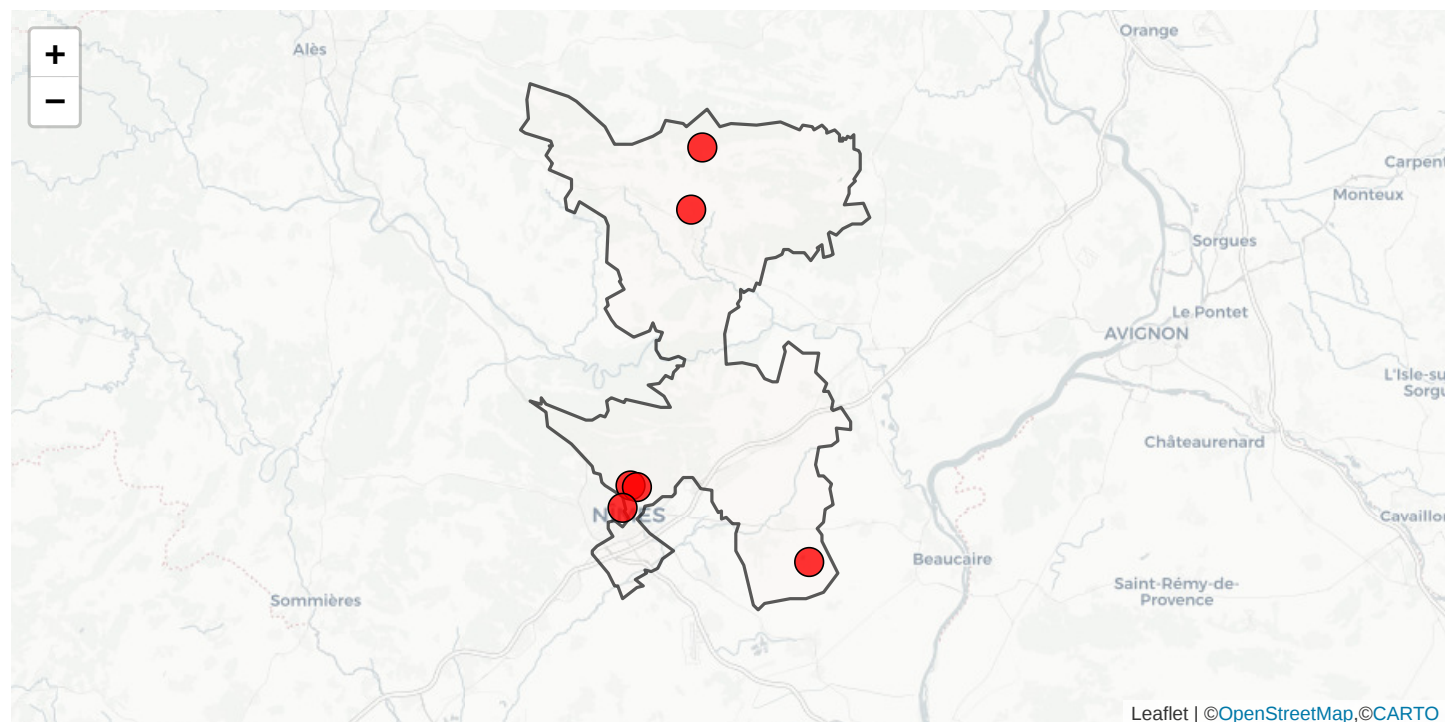
Sur les communes couvertes par la circonscription, 3 825 002 m² destinés à l'habitat ont été artificialisés entre 2009 et 2024. Cela représente 69,6 % de la superficie (des communes de la circonscription) artificialisée sur cette période.

8.2 Sites pollués

Cette section présente les sites pollués de la circonscription. Les données sont issues de la base de données BASOL du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

En 2024, la circonscription comptait 6 sites pollués. Parmi eux, 2 ont été traités, 4 sont en cours de traitement.

Carte des sites pollués de la circonscription



© Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires - Sites et sols pollués - 2025

La carte interactive est disponible dans DataCirco
Augmenté avec le détail de chaque point.

DataCirco Interactif 

Carte des sites pollués → 

Géorisques



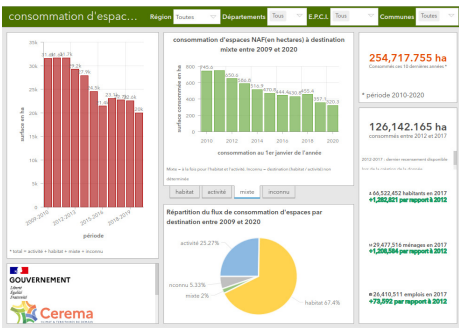
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT, ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES ET LE BRGM - 2024

Informations communales

Connaître les risques pour chaque commune concernant les inondations, séismes, retrait d'argil et radon.

Géorisques [🔗](#)

Tableau de bord de consommation d'espaces



CEREMA CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT - 2024

Données communales

Suivre l'évolution de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Tableau de bord de consommation d'espaces [🔗](#)

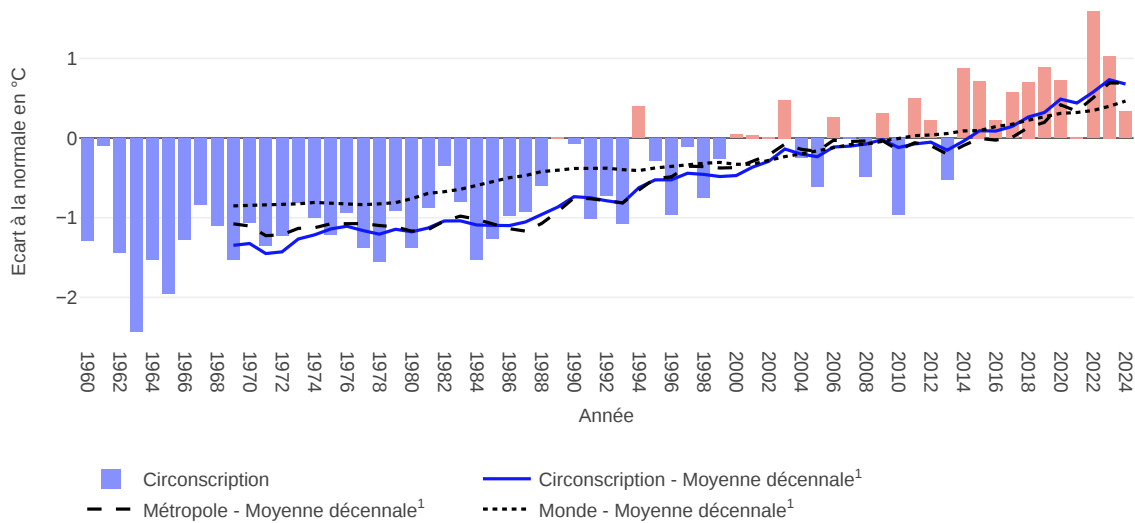
Historique du climat

Cette section s'appuie sur les données de la base ERA5 du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme.

- Les données ERA5 fournissent des estimations climatiques à l'échelle du monde, sur une grille régulière de carrés d'une trentaine de kilomètres de côté, en s'appuyant à la fois sur les relevés des stations climatiques et d'autres paramètres tels que l'altitude, la géographie ou encore l'historique climatique. La méthodologie de production des données ERA5 diffère de celle de Météo-France, des écarts ponctuels sont possibles.
- La période 1991-2020 est utilisée pour calculer les normales saisonnières conformément au choix méthodologique retenu par Météo-France et décrite dans De nouvelles normales pour qualifier le climat en France.

Températures annuelles

Écarts à la normale 1991-2020 des températures annuelles moyennes de 1960 à 2024



1. La méthode utilisée pour afficher les courbes des moyennes décennales est une moyenne glissante sur 10 ans, il ne s'agit pas d'une projection climatique mais d'une analyse statistique de la période 1960-2024.

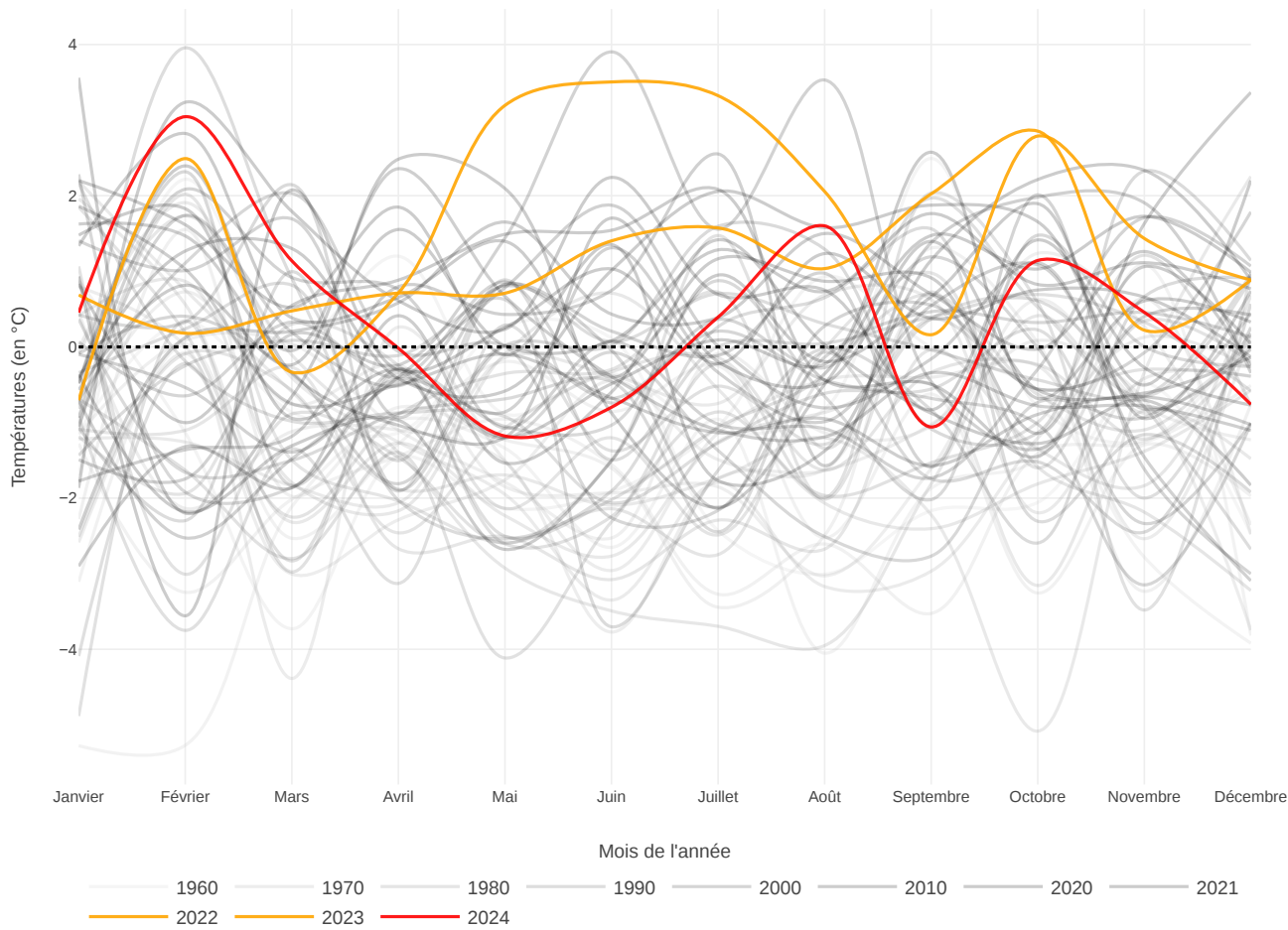
© Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

En 2024, l'écart entre la température moyenne et celle des années 1991-2020 dans la circonscription était de 0,33°C, contre 0,69 °C en France métropolitaine.

Températures mensuelles

Ecart à la normale 1991-2020 des températures mensuelles de 1960 à 2024



Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

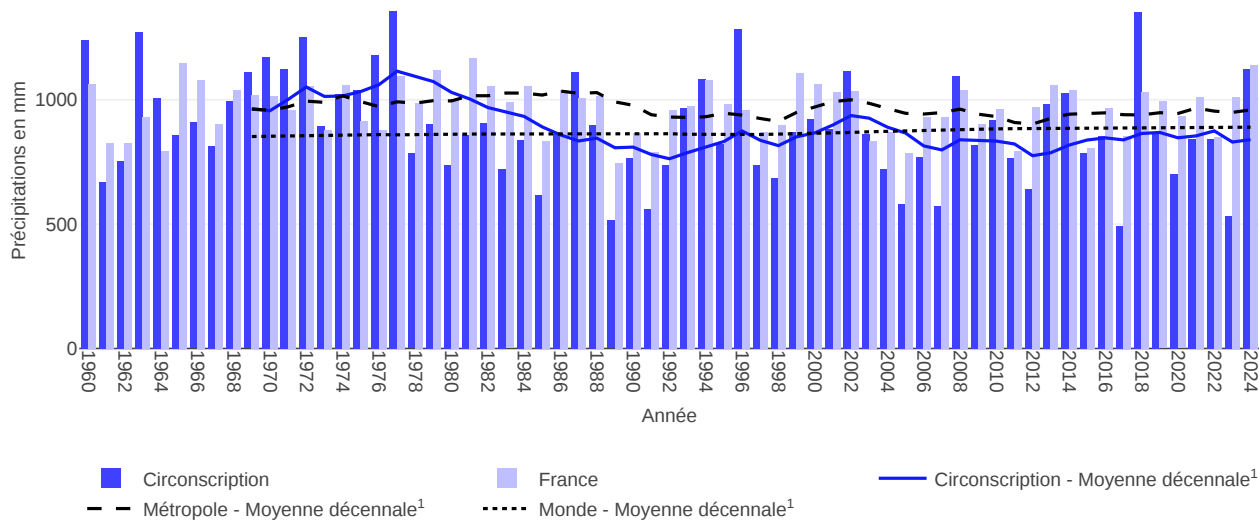
En juin 2024, l'écart de température par rapport à la normale 1991-2020 dans la circonscription était de -0,80°C.

Précipitations annuelles

Attention

Les données ERA5 utilisées ont une tendance à sur-estimer la pluviométrie par rapport aux mesures de Météo-France sur certaines circonscriptions.

Cumul de précipitations annuelles de 1960 à 2024



1. La méthode utilisée pour afficher les courbes des moyennes décennales est une moyenne glissante sur 10 ans, il ne s'agit pas d'une projection climatique mais d'une analyse statistique de la période 1960-2024.

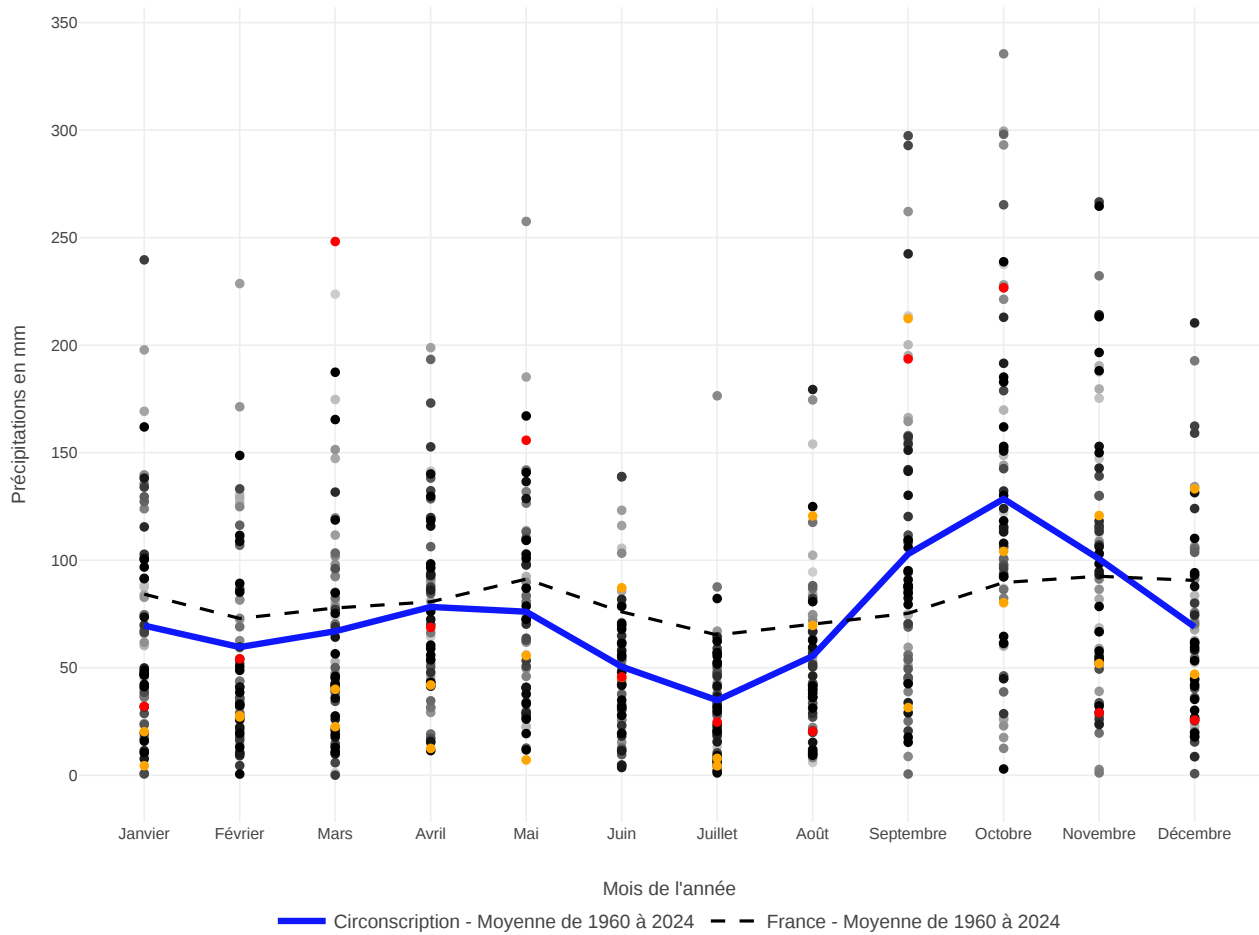
© Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

En 2024, il a plu au total 1 125,13 mm dans la circonscription, contre 1 138,90 mm en France métropolitaine. Les données affichées représentent la quantité de pluie/neige tombée.

Précipitations mensuelles

Cumul de précipitations mensuelles de 1960 à 2024

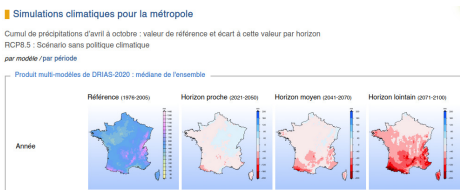


©Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

NOTE DE LECTURE

En juin 2024, la quantité de pluie/neige tombée dans la circonscription était de 45,72 mm pour une moyenne de 50,51 mm au cours du mois de juin dans la circonscription de 1960 à 2024, et d'une moyenne française de 76,02mm de précipitations sur la période 1960-2024.

• **Projections climatiques**



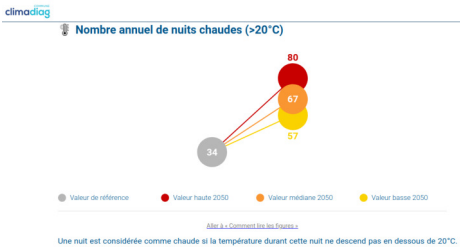
MÉTÉO-FRANCE - 2024

Cartographie nationale

Tendances à long terme du climat dans les régions, par exemple l'impact sur l'agriculture. Pour compléter, le site DRIAS-eau présente les projections sur le débit des cours d'eau.

www.drias-climat.fr | www.drias-eau.fr

• **ClimaDiag-Commune**



MÉTÉO-FRANCE - 2024

Données par commune

Tendances à long terme des impacts climatiques par commune, regroupés en 5 thématiques : climat, risques naturels, santé, agriculture et tourisme.

www.meteofrance.com/climadiag-commune

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Ce document a été produit par la cellule LexImpact de l'Assemblée nationale.

Il est publié sous [Licence Ouverte 2.0](#) et a été lui-même produit à partir des **données ouvertes** (opendata) suivantes :

- [Contours détaillés des circonscriptions législatives](#) | Mapotempo | 2023
- [Découpage géographique IRIS 2024 - France métropolitaine](#) | IGN/Insee | 2024
- [Données carroyées à 200m](#) | Insee | 2019
- [Circonscriptions législatives. Indicateurs socio-économiques](#) | Insee | 2022
- [Répertoire national des élus](#) | Ministère de l'Intérieur | 2025
- [Base Sirene](#) | Insee | septembre 2025
- [Registre du Commerce et des Sociétés](#) | INFOGREFFE | 2023
- [Recensement de la population - Base infracommunale \(IRIS\)](#) | Insee | 2021
- [Diagnostics de performance énergétique pour les logements](#) | ADEME | 2024
- [Diagnostic d'accès aux soins urgents](#) | DREES | 2019
- [Annuaire des professionnels de santé](#) | CNAM | 2025
- [Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales](#) | Atlasanté | 2025
- [Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés](#) | URSSAF | 2025
- [Données multiples](#) | DEPP - Ministère de l'Éducation nationale | 2025
- [Principaux établissements d'enseignement supérieur](#) | Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation | 2025
- [Structures d'enseignement supérieur](#) | Onisep | 2025
- [Sites et sols pollués](#) | Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires | 2025
- [Indicateurs communaux des flux de consommation des sols de 2009 à 2024](#) | CEREMA | 2024
- Les données climatiques sont produites par le [Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme](#) (ECMWF en anglais), organisation intergouvernementale indépendante financée par 34 États | [licence Copernicus](#)

Ce document a été généré automatiquement le 22 octobre 2025 à l'aide de Svelte et des outils et logiciels libres suivants :

- Langage [Python](#)
- Base de donnée relationnelle [PostgreSQL](#)
- Gestion des données géographiques [PostGIS](#)
- Outil de manipulation de données géographiques [GDAL](#)
- Outil de manipulation de fichier json [JQ](#)
- Outil de manipulation de fichiers csv [CSVkit](#)
- Socle de développement web [Svelte](#)
- Visualisation de données avec [Plotly](#) et [Leaflet](#)

Le code source est disponible lui aussi sous une licence libre et publié sur git.leximpact.dev/leximpact/data-circo.

Retrouver la dernière version de ce document en ligne sur [DataCirco](#) ou scanner ce code QR :



Télécharger les données utilisées dans ce document en format csv: [Données brutes \(CSV\)](#)